

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 21 Juillet 2015 - 5 Chaoual 1436 - N° 1023 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

6^È RÉUNION DE HAUT NIVEAU
ALGÉRO-ESPAGNOLE À MADRID
**Intense activité
au programme
de M. Sellal**



ACCORD DE PAIX AU MALI
**Le Conseil européen
félicite l'Algérie et
réaffirme son soutien
au processus malien**

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT:
**L'Algérie plaidera
pour un accord
universel «juste
et équilibré»**

p.8

p.28

p.6

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR «L'EXTRÉMISME ET LA DÉRADICALISATION» DEMAIN ET JEUDI À ALGER

Juguler l'expansion de la propagande terroriste et criminelle

Une conférence internationale sur la dé-radicalisation sera organisée, à partir de demain, par l'Algérie avec la participation d'experts nationaux et étrangers dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Cette rencontre de haut niveau coïncide avec la situation sécuritaire de plus en plus inquiétante que connaît la région, aggravée par l'absence de l'autorité de l'Etat dans certains pays. Du fait de son expérience en matière de lutte antiterroriste et contre toutes les formes d'extrémisme, l'Algérie pesera de tout son poids au cours de cette conférence qui verra l'intervention d'éminents experts. Aujourd'hui, le terrorisme ne se limite pas aux groupes armés qui pullulent dans la région mais aussi à la cybercriminalité. Les groupes terroristes sur le net s'avèrent encore plus dangereux et efficaces que ceux qui activent sur le terrain avec les armes. En lançant une propagande à travers des vidéos subversives et des liens incitant à la violence ou faisant l'apologie du terrorisme, ces groupes gagnent en influence sur la Toile et multiplient ainsi leurs capacités de nuisance et de destruction.

Kamel Cherif
p.5

Messahel :

- «L'Algérie se distingue en tant que modèle et exemple éloquent de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme»
- «Le terrorisme se développe dans le chaos et s'enracine en l'absence de l'Etat»



RELIGION
Des Algériens lauréats de concours internationaux de récitation du Coran honorés

p.3

ÉDUCATION
Le transport scolaire réglementé par un décret exécutif

p.3

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES
38,92% des nouveaux bacheliers ont confirmé lundi leur choix

p.3

SOINS À L'ÉTRANGER
La CNAS honore ses engagements auprès des structures hospitalières françaises

p.3

SANTÉ

LA CATARACTE
Ça se soigne !

Pages 14-15

CULTURE
EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION AGA KHAN
SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'URBANISME EN DÉCEMBRE À ALGER, annonce M. Mihoubi

p. 17

FOOTBALL
CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (DERNIER TOUR QUALIFICATIF/ALLER) ALGERIE-SIERRA LEONE (2-0)
Option pour les Verts

p. 26

EL EULMA (SÉTIF):
4 membres d'une même famille périssent dans un accident de la route

p. 12

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

AUJOURD'HUI AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU Installation du Comité national climat



Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelouahab Nouri, procédera ce matin à partir de 10h au siège de son département ministériel, à l'installation officielle du Comité national climat. Instauré par décision du Premier ministre lors de la réunion du Conseil interministériel du 7 juillet 2015, le Comité national climat sera chargé du suivi du dossier du changement climatique. Cette rencontre permettra également d'engager les préparatifs inhérents à l'élaboration de la contribution (INDCS) de notre pays en perspective de la 21e conférence des parties de la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

JEUDI AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB Exposition du photographe Kaci Ould Aïssa



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise du 23 juillet au 6 août 2015 au Centre culturel Mustapha-Kateb (05, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de photographies de Kaci Ould Aïssa.

DU 22 AU 25 JUILLET À ORAN Salon de la formation et de l'enseignement professionnels



Pas moins de 320 établissements de formation publics et privés prendront part au 1er Salon local de la formation et de l'enseignement professionnels, qui se tiendra du 22 au 25 juillet 2015 au Palais des expositions d'Oran. Cette manifestation réunira 18 centres de formation (CFPA), 3 instituts nationaux spécialisés, 10 établissements privés.

DU 25 AU 30 JUILLET À SOUK EL KHEMIS Festival culturel local de la poterie de Maâtkas



Plus de 165 artisans représentants différents métiers artisanaux (bijouterie traditionnelle, vannerie), sont attendus du 25 au 30 juillet à Souk El Khemis (wilaya de Tizi-Ouzou), pour le traditionnel festival culturel local de la poterie de Maâtkas.

CE MATIN À L'AURASSI Cérémonie de remise de décisions aux bénéficiaires de projets touristiques



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 9h à l'hôtel El Aurassi, la cérémonie de remise de décisions aux bénéficiaires de projets touristiques.

GRÈCE : LES BANQUES RÉOUVRENT AVEC DES RETRAITS LIMITÉS



JUSQU'AU 15 AOÛT Concours «Jeunes artistes peintres»



Envoyez vos œuvres entre le 15 mai et le 15 août

Pour la troisième année consécutive, Société Générale Algérie organise le concours «Jeunes artistes peintres». À travers cette initiative, SGA œuvre à l'émergence de nouveaux talents dans l'art plastique contemporain et s'applique à contribuer à l'épanouissement de la créativité dans le domaine des arts en Algérie. Le concours est ouvert jusqu'au 15 août aux candidats amateurs ou étudiants en arts, résidants en Algérie et âgés de 41 ans au maximum au 31 décembre 2015. Les candidats doivent envoyer un CV ainsi qu'une photo à l'adresse suivante : sga.art@sga.gen.com

Horaires des prières

Mardi 21 Juillet 2015

Mardi 5 Chawal 1436

Fajr 04:00

Dohr 12:55

Asr 16:45

Maghreb 20:07

Isha 21:42



CET APRÈS-MIDI À 15H SUR LES ONDES DE LA CHAÎNE 1 Emission spéciale dédiée à l'histoire de la police algérienne

A l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de la création de la police algérienne, la Radio algérienne en collaboration avec la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), organise cet après-midi à partir de 15h sur les ondes de la Chaîne 1, une émission spéciale dédiée à l'histoire de la police algérienne. Un grand jeu-concours, sur le parcours de la police algérienne, ouvert à tous les auditeurs sera organisé par la même occasion. Le vainqueur sera récompensé mercredi 22 juillet à l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf, par le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel.



DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT 37^e Festival international de Timgad



Le théâtre de plein air du site archéologique de Timgad (Batna), abritera à partir du 30 juillet et jusqu'au 6 août 2015, La 37^e édition du Festival international de musique de Timgad.

DU 24 AU 27 JUILLET À JIJEL Colloque sur «La toponymie algérienne : du local au national»

En collaboration avec le ministère de la Culture et la wilaya de Jijel, le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise du 24 au 27 juillet à Jijel, organise un colloque intitulé «De la toponymie algérienne : du local au national». L'événement qui s'inscrit dans le prolongement du programme général lancé par le HCA connaîtra la participation d'un panel de chercheurs nationaux issus des différentes universités algériennes.



DU 22 AU 26 JUILLET Babylone au 11^e Festival méditerranéen de la culture amazighe à Tanger

Le groupe de musique algérienne Babylone prend part à la 11^e édition du Festival méditerranéen de la culture amazighe prévu à Tanger (nord du Maroc) du 22 au 26 juillet en cours. Interprétant des chansons en arabe dialectal, le groupe Babylone, l'un des plus célèbres en Algérie a été créé en 2012 est composé de 6 membres. Le groupe qui évolue dans la World music en mixant plusieurs genres musicaux compte à son actif un seul album «Briya» (lettre/2013).

Le transport scolaire réglementé par un décret exécutif

Un décret exécutif réglementant et organisant le transport scolaire à travers l'établissement des conditions et des modalités d'exercice de cette activité a été publié au *Journal officiel* n° 37.



Le texte signé par le Premier ministre en juin dernier, souligne que l'exploitation de transport scolaire est subordonnée à l'obtention préalable d'une autorisation d'exploitation délivrée par le directeur des transports de wilaya territorialement compétent.

Pour assurer la prestation du transport scolaire, les collectivités territoriales, les établissements privés de l'éducation et de l'enseignement et les associations à caractère éducatif peuvent intervenir directement par leur propre moyen ou par la conclusion d'une convention avec les opérateurs de transport public de personnes.

Le transport scolaire est organisé dans le cadre du plan de transport de wilaya conformément à la législation et la réglementation en vigueur. Ce plan doit satisfaire la demande de transport scolaire aux meilleures conditions de sécurité et de qualité de service.

Selon le décret, les conducteurs de transport scolaire doivent satisfaire à certaines conditions: être âgé d'au moins 26 ans révolus, être titulaire du permis de conduire de catégorie D, être soumis

à une enquête administrative effectuée par les services de sécurité compétents qui sont tenus de faire connaître au directeur des transports de wilaya territorialement compétent leur avis dans un délai de 2 mois à compter de la date de la saisine.

Les postulants doivent fournir un certificat médical attestant l'aptitude physique et mentale de l'intéressé au poste et justifier d'une formation en rapport avec l'activité conformément à la réglementation en vigueur.

Tout véhicule destiné au transport scolaire doit être immatriculé à la catégorie «4», porter à l'avant et à l'arrière de façon apparente la mention en arabe «transport scolaire» d'au moins 20 cm de hauteur, et doit être visible aussi bien de nuit que de jour.

Les véhicules destinés au transport scolaire doivent également disposer sur les côtés latéraux, sur une surface de 60 cm de longueur et de 40 cm de largeur, les indications suivantes: le nom et le prénom ou la raison sociale de l'exploitant, l'adresse ou le siège social de l'exploitant et le numéro d'inscription au

registre des transporteurs publics de personnes.

Dans le cas où le transport scolaire est effectué en propre compte, l'autorisation d'exploitation est délivrée pour une durée de 5 ans, renouvelable dans les mêmes conditions que celles ayant prévalu lors de son obtention, précise le texte.

Toutefois, si le transport scolaire est effectué dans le cadre d'une convention, la durée de validité de l'autorisation d'exploitation sera égale à la durée de la convention entre les deux parties contractantes.

L'autorisation d'exploitation est personnelle, précaire, révocable, inaccessible, intranmissible et ne peut faire l'objet d'aucune forme de location, ajoute-t-on encore.

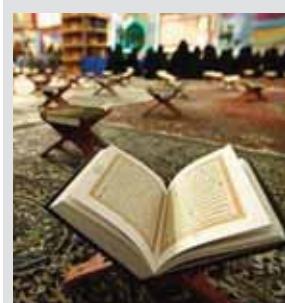
Le directeur des transports de la wilaya est tenu de répondre au demandeur d'autorisation d'exploitation des services de transport scolaire dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception de la demande d'autorisation d'exploitation.

Le décret stipule que l'exploitant du transport scolaire n'ayant pas commencé l'exercice de son activité dans les délais prévus par la convention relative au transport scolaire, se voit retirer son autorisation d'exploitation par le directeur des transports de la wilaya.

L'exploitant de transport scolaire est tenu, en cas d'immobilisation de son véhicule, d'assurer la continuité du service.

Les sanctions administratives de l'activité de transport scolaire sont prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et sont décidées par le directeur des transports de wilaya territorialement compétent, après avis de la commission des sanctions administratives de wilaya.

Les exploitants du transport scolaire sont tenus de se conformer aux dispositions du décret, dans un délai qui ne saurait dépasser 24 mois à compter de la date de sa publication au *Journal officiel*.



Des Algériens lauréats de concours internationaux de récitation du Coran honorés

Des Algériens lauréats de concours internationaux de récitation du Coran organisés durant le mois du ramadan dans des pays arabes et musulmans ont été honorés, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

L'Algérien Ali Saïd de la wilaya d'El Oued a remporté la troisième place de la 23e session du concours international de Jordanie de récitation du Coran organisé à Amman.

Il s'agit du quatrième succès réalisé par l'Algérie cette année après le candidat Amar Yousfi qui a remporté la troisième place du Prix international de Khartoum au Soudan et la candidate Nadia Bousak qui a arraché la première place du prix féminin du Royaume de Jordanie.

Ibrahim Medjahed a décroché la cinquième place du concours international de la Malaisie de récitation du Coran.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a félicité «les lauréats pour leurs prestations qui ont reflété le niveau d'enseignement du Coran en Algérie».

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

38,92% des nouveaux bacheliers ont confirmé lundi leur choix



Le nombre de confirmations des choix des nouveaux bacheliers a atteint 138.438, soit un taux de 38,92% du nombre total des bacheliers, selon les statistiques fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, lundi en début d'après-midi.

L'étape de la confirmation définitive des vœux a été entamée ce lundi et s'étendra sur

deux jours pour être clôturée mardi.

Le nombre de pré-inscription est de 355.697, soit 97,95%, alors que le nombre de signatures est de 358.877 (98,83%), sur un total de 363.141 bacheliers ayant décroché le baccalauréat cette année.

Tous les moyens ont été mobilisés pour réussir le processus de l'opération d'inscription à l'université des nouveaux bacheliers, avait

affirmé dimanche, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

La période de pré-inscription est prévue du 12 au 16 juillet, celle de la confirmation du 20 au 21 juillet, alors que l'opération d'affectation et de recours est prévue le 28 du même mois. Les inscriptions définitives (après les recours) s'étaleront du 29 juillet au 6 août.

Le ministre avait également souligné que l'orientation est un concours sur classement, précisant que la moyenne générale obtenue par le bachelier demeure le premier paramètre à prendre en compte dans l'orientation des nouveaux bacheliers.

SOINS À L'ÉTRANGER

La CNAS honore ses engagements auprès des structures hospitalières françaises

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a affirmé qu'elle «honore» l'ensemble de ses engagements auprès des structures hospitalières françaises d'accueil, dans le cadre du transfert de malades algériens pour soins à l'étranger.

«La CNAS, en tant qu'organisme officiel responsable de la couverture financière des frais d'hospitalisation des citoyens algériens bénéficiaires de décisions de transfert pour soins à l'étranger, délivrées par la commission médicale nationale, honore, dans le cadre de ses relations conventionnelles, l'ensemble de ses engagements auprès des structures hospitalières françaises d'accueil», a indiqué lundi un communiqué de la CNAS.



La Caisse a expliqué, en outre, que «les relations conventionnelles avec les structures hospitalières françaises d'accueil, font l'objet de réunions d'évaluation périodiques, au cours desquelles sont réglés, en commun accord, l'ensemble des différends, somme toute logique, dans une relation commerciale historique, aussi dense, caractérisée par un partenariat mutuellement avantageux». Néanmoins, la CNAS «ne peut, en aucune manière, assumer financièrement les frais occasionnés par des soins prodigués à des personnes non munies d'engagements de prise en charge délivrés préalablement à leur départ», a précisé la même source.

APS

Cohésion du front intérieur et lutte antiterroriste

DK NEWS

Le dernier édito d'*El Djeich* met l'accent cette fois sur ce qu'il perçoit comme important, à savoir le lien de cause à effet entre «la cohésion du front intérieur et l'efficacité de la lutte contre le terrorisme».

Bien entendu, l'édito ne manque pas de souligner qu'outre les technologies de pointe à disposition de l'armée, ce que traduisent les derniers discours du chef d'état-major, prononcés devant les cadres de l'armée, axés principalement sur l'acquisition des capacités militaires opérationnelles, l'unité nationale est le facteur fondamental de l'«osmose du peuple avec l'ANP».

L'édito explique que la stratégie sur un diptyque fondamental : le premier concerne la construction d'un front intérieur solide et le second facteur consiste en la construction de forces armées modernes, professionnelles et développées.

La constitution d'un front intérieur solide est une préoccupation en même temps une instruction du chef de l'Etat.

Le SG du RND vient d'appeler à une mobilisation nationale contre le terrorisme, ce qui pourrait être interprété comme le premier pas allant vers la construction du front intérieur. D'autres réponses sont attendues des partis politiques et des associations de la société civile.

Du fait que les partis d'opposition ont fermement condamné l'assassinat de militaires à Ain Defla, nous devrions normalement voir un rapprochement des partis toutes catégories confondues et du mouvement associatif autour de la construction du front intérieur.

Quant au deuxième facteur, celui qui consiste en la construction de forces armées modernes, professionnelles et développées, il s'agit d'une œuvre de tous les jours.

N'est-ce pas que des progrès ont été bien déjà accomplis dans ce sens quand il est dit et souligné dans cet édito : «Ceci a permis à nos forces armées d'opérer un saut qualitatif reflétant la maîtrise des différentes sciences militaires, l'acquisition de divers savoirs scientifiques et technologiques leur conférant de hautes capacités d'adaptation...».

LIGUE ARABE

Al Arabi condamne l'attentat terroriste à Ain Defla

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al Arabi a condamné avec «fermeté» l'attentat terroriste perpétré vendredi contre les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla faisant plusieurs morts.

Dans un entretien téléphonique avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, M. El Arabi a souligné la solidarité de la Ligue arabe avec l'Algérie et l'appui aux efforts déployés par le gouvernement algérien pour l'éradication du terrorisme. Le secrétaire général de la Ligue arabe a présenté ses sincères condo-

Des partis politiques condamnent l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP

Des partis politiques et des associations ont condamné dimanche l'attentat terroriste qui a ciblé vendredi les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla, exprimant leur soutien à l'institution militaire dans sa lutte contre le «terrorisme barbare».

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a condamné « cet acte terroriste » tout en réaffirmant son soutien aux efforts immenses déployés par les unités de l'ANP et les différents corps de sécurité dans la lutte contre ce phénomène ignoble.

« Cet attentat, souligne le FLN, ne fera que renforcer la détermination des éléments de l'ANP à poursuivre ces terroristes et à les éliminer, notamment après les coups durs portés aux groupes terroristes et les pertes considérables que ces derniers ont essuyées les mois derniers. »

« La consolidation et la cohésion du front interne demeure le meilleur moyen de faire échouer le plan criminel et destructeur », souligne encore le FLN qui ajoute que « cette cohésion constitue « un soutien aux forces de l'ANP et des corps de sécurité dans leur lutte continue contre les groupes terroristes ». »

De son côté, Le Rassemblement national démocratique (RND) a condamné l'attentat terroriste contre les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya d'Ain Defla, réaffirmant son soutien indéfectible aux efforts de l'Etat dans sa lutte contre « le terrorisme barbare ».

Le RND a rendu hommage aux efforts des éléments de l'ANP et aux forces de sécurité en matière de lutte contre les groupes terroristes qui tentent d'atteindre les acquis de l'Algérie en matière de réconciliation nationale, de sécurité et de stabilité ».

Pour sa part, le Mouvement populaire algérien (MPA) a condamné ce «fâcheux attentat terroriste», soulignant «sa solidarité avec les familles des victimes et son soutien aux forces de l'ANP». Le MPA a appelé à «se mobiliser pour faire échouer toutes les tentatives visant à déstabiliser le pays et



les plans de ces criminels et ceux qui les soutiennent ». Pour sa part le mouvement En-Nahda a condamné cet «acte terroriste lâche» qui menace «la sécurité et la stabilité du pays», appelant les autorités à traiter les problèmes sociaux et politiques pour qu'ils ne soient pas utilisés pour entraîner les jeunes dans le cercle de la violence et du terrorisme».

Le Parti national démocratique (PNA) a, pour sa part, condamné avec vigueur cet attentat terroriste «lâche» soulignant «son soutien indéfectible à l'ANP dans son combat contre le terrorisme». Le PNA a appelé tout un chacun «à assumer ses responsabilités et à placer l'intérêt de la nation au dessus de toute autre considération pour faire face au terrorisme».

De son côté, le Front national algérien (FNA) a condamné cet «attentat terroriste lâche», soulignant «sa solidarité avec les familles des victimes et son soutien aux forces de l'ANP». Le parti Talaiou El Houriyet (Avant-

gardes des libertés) a condamné de son côté cet «acte ignoble et barbare qui ne peut susciter qu'indignation et consternation au sein de notre société», appelant la société algérienne «à la vigilance extrême et à la mobilisation face à ce phénomène étranger et odieux».

Pour sa part, l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM) a condamné « cet acte barbare qui a visé les enfants de la nation, déterminés à éradiquer les résidus de ceux qui sont encore assoiffés d'effusion du sang des innocents ».

L'ONM a exprimé «sa solidarité et son soutien à toutes les forces de sécurité et à leur tête l'ANP, héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)».

Neuf (9) soldats ont été tués et deux autres blessés, vendredi soir par un groupe terroriste dans la wilaya d'Ain Defla, avait indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

JORDANIE

Le gouvernement jordanien condamne l'attaque terroriste contre un convoi militaire de l'armée nationale à Ain Defla

Le gouvernement jordanien a condamné lundi l'attaque terroriste contre les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à Ain Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

Le ministre d'Etat aux Affaires de l'Information, porte-parole du gouvernement jordanien, Mohamed El Moummni a souligné dans un communiqué la solidarité de son pays avec le gouvernement et le peuple algériens dans leur lutte contre « le terrorisme et la violence qui porte atteinte à la sécurité et à la stabilité de ce pays frère ».

M. El Moummni a présenté ses condoléances au gouvernement et au peuple algériens ainsi qu'aux familles des victimes, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Le ministre d'Etat jordanien a réaffirmé la «position ferme» de son pays qui rejette toute forme de violence et le

terrorisme sous toutes ses formes. « Le terrorisme connaît pas de frontières. C'est désormais un défi international et une responsabilité qui n'incombe pas uniquement aux gouvernements, mais que tout un chacun doit assumer », a estimé le porte parole du gouvernement jordanien.

« Nous sommes appelés en tant qu'individus, institutions, organisations de la société civile et référents religieux, à faire face à l'extrémisme et au terrorisme », a-t-il martelé.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (9) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Ain Defla. Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé «au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre », a indiqué la même source.



APS

À LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT ET SUR LA DÉRADICALISATION

Messahel : «Le terrorisme se développe dans le chaos et s'enracine en l'absence de l'Etat»

Le terrorisme se développe dans le chaos et s'enracine en l'absence de l'Etat, a relevé lundi à Alger le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

«L'absence de l'Etat, c'est là où le terrorisme s'enracine et il se développe dans le chaos», a indiqué M. Messahel lors d'un point de presse à la veille de la tenue de la conférence internationale sur l'extrémisme violent et sur la dé-radicalisation, prévue mercredi et jeudi à Alger.

Il a ajouté que l'un des fondements de la lutte contre le terrorisme ou la dé-radicalisation «consiste en la démocratisation de la société qui n'est pas une coquetterie».

«La démocratisation est un facteur réel de dé-radicalisation, parce que la démocratie se fonde sur des valeurs universelles, ensuite suivra l'acceptation de l'autre en éloignant l'exclusion et l'exclusif», a-t-il soutenu, précisant que la dé-radicalisation c'est d'assurer la démocratisation et la bonne gouvernance.

Pour M. Messahel, la bonne gouvernance est assurée par un «Etat capable» qui fait et applique des lois pour la préservation des droits de l'homme et du citoyen et ses droits sociaux-économiques. Par ailleurs, le ministre a indiqué que la conférence sur l'extrémisme violent et sur la dé-radicalisation est une réunion d'experts et non de politiques, soulignant que le choix de l'Algérie d'abriter cette rencontre est le fait que «c'est un pays qui a survécu à mille et une turbulences».

«Cela ne veut pas dire qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas soumis à un certain nombre de pression. Ce qui nous appelle à être beaucoup plus vigilants», a-t-il dit, ajoutant que dans un monde plein de turbulences, les Algériens sont conscients que «nous avons un grand et beau pays que nous devons défendre par tous les moyens».



Il a relevé que «plus on renforçait l'Etat de droit, ce qui est en train d'être entrepris en Algérie, plus on se préserve et se prévient» contre le terrorisme. Il a ajouté que la conférence d'Alger est une étape «extrêmement importante», s'agissant des échéances à venir concernant ce sujet, notamment un sommet aux Nations unies et la réunion du Forum global de lutte anti-terroriste en septembre.

«Il y a toute une machine des Nations unies qui est en train de se mettre en place. Il nous ont encouragés à faire cette réunion parce qu'ils considèrent qu'il y a de bonnes pratiques en Algérie qui seront codifiées à l'avvenir», a conclu M. Messahel.

La lutte contre l'extrémisme violent est aujourd'hui un «préalable incontournable» dans la lutte contre le terrorisme. La dé-radicalisation s'impose dans ce cadre comme une entreprise «fondamentale» qui concerne toutes les dimensions de la vie politique, économique, culturelle, culturelle et sociale et qui interpellent tous les segments de la société, au plan interne, et toute la communauté internationale au plan externe, indique une note du ministère des Affaires étrangères.

Le sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent, tenu à Washington, le 19 février dernier, avait souligné l'importance de la prévention dans la lutte contre le phénomène de la radicalisation à travers la mobilisation des différentes franges de la société, notamment parmi les jeunes, relève la même source.

Le sommet avait insisté sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques pour contrecarrer «efficacement» les actions et les stratégies de recrutement par les groupes terroristes et la montée de l'extrémisme violent.

Dans sa lutte contre le terrorisme, l'Algérie a mis en oeuvre une «profonde et multidimensionnelle politique de dé-radicalisation qui a sensiblement contribué à l'affaiblissement des groupes terroristes, à discréditer leurs discours et idéologies extrémistes et à leur rejet par la population et l'assèchement de leurs sources de recrutement», explique la même source.

Aussi, l'organisation de cette conférence se «veut une contribution de l'Algérie aux efforts de la communauté internationale en vue de partager son expérience en matière de dé-radicalisation et d'offrir une opportunité pour connaître d'autres expériences menées à travers le monde», souligne la note.

L'Algérie se distingue en tant que «modèle et exemple éloquent» de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme constitue désormais «un modèle éloquent» pour plusieurs pays et partenaires, a affirmé.

«La lutte contre le terrorisme n'est pas une mince affaire et, pourtant, l'Algérie l'a bel et bien vaincu», a souligné M. Messahel lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des grands axes de la Conférence internationale sur «l'extrémisme et la dé-radicalisation» prévue les 22 et 23 juillet à Alger.

«Plusieurs pays et partenaires prennent exemple sur l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme», a-t-il ajouté.

M. Messahel a indiqué, dans ce contexte, que «cette conférence dont la tenue a été encouragée par les Nations unies, verra la présentation des principales actions menées par l'Algérie».

événements qui surviennent dans certains pays à l'instar de la Libye sont dus à l'absence de l'Etat».

M. Messahel a rappelé les efforts consentis par l'Algérie pour le rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye, faisant remarquer que «l'Algérie a été le premier pays à avoir apporté à la formation d'un gouvernement d'union nationale aux larges prérogatives dans ce pays».

A une question de savoir si la présence de bases militaires étrangères favoriserait l'extrémisme dans les pays qui les abritent, M. Messahel a fait savoir que «l'Etat qui a les moyens d'une politique efficace de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme n'a pas besoin d'abriter une base militaire étrangère, en ce sens qu'il est censé défendre lui-même ses intérêts politiques, économiques et géostratégiques».

APS

Juguler l'expansion de la propagande terroriste et criminelle

Kamel Cherif

Une conférence internationale sur la dé-radicalisation sera organisée, à partir de demain, par l'Algérie avec la participation d'experts nationaux et étrangers dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Cette rencontre de haut niveau coïncide avec la situation sécuritaire de plus en plus inquiétante que connaît la région, aggravée par l'absence de l'autorité de l'Etat dans certains pays. Du fait de son expérience en matière de lutte antiterroriste et contre toutes les formes d'extrémisme, l'Algérie pèsera de tout son poids au cours de cette conférence qui verra l'intervention d'éminents experts.

Aujourd'hui, le terrorisme ne se limite pas aux groupes armés qui pullulent dans la région mais aussi à la cybercriminalité. Les groupes terroristes sur le net s'avèrent encore plus dangereux et efficaces que ceux qui activent sur le terrain avec les armes.

En lançant une propagande à travers des vidéos subversives et des liens incitant à la violence ou faisant l'apologie du terrorisme, ces groupes gagnent en influence sur la toile et multiplient ainsi leurs capacités de nuisance et de destruction. Le développement de l'internet, à travers la multiplication des réseaux sociaux, a profité aux groupes terroristes qui sont très actifs sur la toile.

En plus de l'utilisation de l'internet et des nouvelles technologies de la communication par les groupes terroristes, ces derniers sont de connivence avec les narcotrafiquants, sachant que la région du Sahel est tristement célèbre pour être la plaque tournante des trafics en tous genres.

C'est dire que ces groupes ont des ramifications à travers le continent et activent sous différentes appellations en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est. Ces mêmes groupes ont également des liens avec d'autres groupes criminels en Asie, leur objectif étant de semer le chaos et l'anarchie.

L'instabilité que connaît la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient notamment, avec ce qui est appelé le «printemps arabe», a favorisé l'émergence des différents groupes terroristes. Cela a également affaibli certains pays, d'où le danger de violence et d'extrémisme auquel fait face la région.

C'est dans le but de juguler l'expansion de la propagande terroriste et criminelle que l'Algérie organise cette conférence internationale. Il s'agit en fait d'adopter une stratégie commune et de conjuguer les efforts des différentes parties afin d'empêcher ces groupes de gagner du terrain.

Au lendemain des changements induits par le «printemps arabe» et de la chute du régime d'El Gueddafi, avec toutes les conséquences qui allaient s'ensuivre, l'Algérie avait mis en garde contre le déploiement des groupes terroristes qui se sont multipliés. Elle avait appelé à l'époque à une nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme, basée sur le renseignement et l'échange d'informations. Aujourd'hui, ces groupes profitent d'une situation, dont le retour à la normale passe par la conjugalisation des efforts des pays de toute la région.

POMME DE TERRE DE SAISON Plus de 3,3 millions de qx récoltés à Aïn Defla

Une récolte de plus de 3,3 millions de quintaux de pomme de terre a été réalisée dans la wilaya d'Aïn Defla au titre de la campagne de saison entamée début mai, a indiqué lundi le responsable du service production de la direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité a été récoltée sur une surface de 10250 hectares, soit près de 88 % de la superficie globale destinée à la culture de la pomme de terre de saison, estimé, elle, à 11.650 ha, a indiqué Daoud Hallal, faisant état d'une récolte prévisionnelle de 4 millions de quintaux.

Sur ces 11650 hectares, 9200 ha ont été consacrés à la pomme de terre de multiplication, a précisé M.Hallal, faisant état de l'approvisionnement en semences de 23 wilayas du pays par Aïn Defla.

Le rendement moyen a atteint près de 330 quintaux à l'hectare dans nombre de régions au début de l'opération de récolte, a affirmé le même responsable, précisant que la culture de la pomme de terre dans la wilaya est concentrée dans les zones de Djellida, Aïn Soltane, El Amra, El Abadia, Aïn Defla et Bir Ould Khélifa.

Une production globale (pomme de terre de saison et d'arrière-saison) de plus de 7 millions de quintaux est récoltée annuellement dans la wilaya de

Aïn Defla depuis trois ans, a-t-il rappelé, faisant remarquer que l'opération de récolte de la pomme de terre de saison devrait prendre fin vers la première semaine d'août prochain.

Quelque 35 % des besoins nationaux en matière de pomme de terre sont annuellement couverts par la wilaya d'AïnDefla, note-t-on.

SKIKDA Une récolte prévisionnelle de 11.000 quintaux de liège

Les services de la conservation des forêts de la wilaya de Skikda prévoient de récolter 11.000 quintaux de liège durant cette saison, indique lundi le conservateur des forêts de la wilaya, Lazhar Rahal.

Il est prévu de récolter cette quantité de liège durant la campagne qui se déroule depuis le 24 mai pour prendre fin le 15 octobre prochain, souligne le même responsable, ajoutant que 40.000 ha de chêne liège seront exploités, avec une hausse de 10.000 quintaux par rapport à la campagne précédente (2014).

Les travaux de récolte et de transport seront réalisés par l'entreprise régionale de génie rural, projet Babor de Skikda, qui a pu créer pour ce programme, 450 postes de travail saisonniers pour la main-d'œuvre locale, s'ignale-t-on de même source.

La vente aux enchères de la récolte aura lieu au mois d'octobre prochain au siège de la conservation des forêts, souligne M. Rahal, avant de préciser que la récolte de l'année 2014, acquise par les transformateurs du liège de Jijel, Collo (Skikda) et Béjaia, a rapporté 90 millions de dinars.

La wilaya de Skikda compte 180.000 ha de forêts, soit 48 % de la superficie totale de la wilaya, le chêne vert couvre 40.000 ha.

La conservation des forêts a déploré durant l'été passé 48 incendies dans plusieurs forêts de Skikda ayant détruit au total 280 ha de forêts.

Depuis le début du mois de juin passé, aucun incendie important n'a été enregistré, hormis deux départs de feu survenus dans les communes de Bouchetata et Zitouna, (ouest de Skikda) ayant détruit un hectare de bois.

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

L'Algérie plaidera pour un accord universel «juste et équilibré»

L'Algérie plaidera, lors de la prochaine Conférence de Paris sur le climat (COP 21), pour un accord «juste et équilibré», qui tiendra compte de la responsabilité historique des pays industriels dans le réchauffement climatique, a indiqué à l'APS un haut responsable du ministère des Ressources en eau et de l'environnement.

Par Mohamed ADDAB

«La position algérienne est très claire: ce sont les pays qui ont développé leur industrie durant les deux derniers siècles qui sont historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre (GES)», explique le directeur chargé du dossier des changements climatiques auprès du même ministère, Samir Grimes.

Toutefois, cette position ne signifie pas que l'Algérie se désengage par rapport à la communauté internationale:

«Nous allons apporter notre contribution à l'effort international mais dans la mesure de notre responsabilité quasiment nulle en terme d'émission de GES comparativement aux pays ayant un vaste réseau d'infrastructures industrielles génératrices de cette pollution atmosphérique».

La 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, est censée aboutir à un premier accord universel, juridiquement contraignant, permettant de lutter contre le réchauffement climatique et d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

Un avant-projet de texte de négociation pour la conférence de Paris devrait être prêt d'ici fin octobre, selon la feuille de route présentée à l'issue de la dernière assemblée plénière de la CCNUCC, réunie du 1er au 11 juin dernier à Bonn (Allemagne).

Cependant, cette session de



négociation de Bonn, coprésidée par l'Algérien Ahmed Djoghlaf et l'Américain Daniel Reifsnyder, s'est achevée sans trancher sur la question de la différenciation des Etats.

L'Algérie doublement vulnérable aux changements climatiques

«Le futur accord de Paris doit être équilibré et juste en tenant compte non seulement des responsabilités historiques des uns et des autres mais aussi des capacités des pays à lutter contre ces changements climatiques», soutient M. Grimes.

Selon lui, l'Algérie est un pays doublement vulnérable aux changements climatiques: elle subit, d'une part, les conséquences désastreuses des changements climatiques sur la région (désertification, élévation du niveau de la mer, augmentation de la température...), et reste, d'une autre part, dépendante des hydrocarbures pour son développement.

«Pour lutter contre les changements climatiques, nous devrons bénéficier de la part des pays responsables des émissions de GES des

moyens de mise en œuvre, notamment en matière d'appui financier et de facilitation d'accès aux Green climate fund (mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies)», préconise le même responsable.

La lutte contre le dérèglement climatique doit repasser, selon la vision algérienne, sur le renforcement des capacités humaines ainsi qu'un vrai transfert du savoir-faire au lieu de vendre aux pays en développement des technologies prêtes à l'emploi, explique-t-on.

Rappelant que l'Algérie a adhéré à cette démarche de façon volontaire en introduisant un certain nombre de mesures touchant plusieurs secteurs (transport, habitat, énergie, agriculture et forêts), M. Grimes observe que les ressources algériennes sont destinées principalement au développement du pays, ce qui impose le recours à un appui et à un accompagnement international.

L'Algérie, qui tente à peser sur la position des pays industriels, multiplie les efforts de coordination avec les

pays qui partagent la même vision, notamment ceux qui se trouvent dans des régions vulnérables, dépendantes des hydrocarbures ou dotées de moyens limités.

D'ailleurs, Alger a abrité, en mai 2013, une conférence du G77+Chine sur les changements climatiques.

«Les efforts de l'Algérie au sein des groupes arabe et africain intervennent dans un contexte d'alliance naturelle. Nous nous retrouvons dans le même bloc parce que nous avons des intérêts communs», note-t-il.

Quant à la capacité des Etats à trouver un terrain d'entente pour aboutir à un accord universel contraignant, M. Grimes se dit optimiste même si les positions des uns et des autres sont «suffisamment hermétiques», en considérant que la tâche sera «très difficile» vu les énormes enjeux financiers de la question des changements climatiques.

«Cela va être très dur. Les pays ont des positions très éloignées sur la coopération. Les parties veulent toutes un accord mais elles divergent sur la forme et la portée», note-t-il.

Si pour les pays en voie de développement, le «deal» climatique se pose sous l'angle du partage équitable de l'espace de développement, il est perçu par les pays développés comme un problème technico-économique qui peut être résolu en recourant aux marchés et aux financements, explicite M. Grimes.

En somme, poursuit-il, la lutte contre les changements climatiques n'est plus vue comme un enjeu environnemental, mais aussi de compétitivité technologique: les pays cherchent d'abord à protéger leurs intérêts.

Les établissements publics de santé appellés à présenter leurs projets

Tous les établissements publics de santé sont appelés à présenter leurs projets dans la perspective d'une meilleure gestion et d'une prise en charge plus adéquate du malade, a indiqué lundi à Alger le responsable de la mise en œuvre de ce dossier au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Talhi.

«Il s'agit d'une exigence du ministre de la Santé lui-même et qui suppose que chaque structure publique de santé présente un projet d'établissement où sont spécifiées les orientations et développements futurs en matière médicale, de soins infirmiers et de climat social», a expliqué à l'APS M.Talhi en marge d'une rencontre d'information et d'explication de ce dossier.

Le projet en question devra ainsi englober «tout ce qui a trait à la bonne prise en charge du malade qui demeure au centre des préoccupations de la tutelle», a ajouté le même responsable, notant que le document attendu s'étendra sur une période allant de 3 à 5 ans de gestion des structures concernées.

Jusque-là, les établissements hospitaliers ne disposaient pas de projets à même de leur permettre une meilleure «efficience» en matière de gestion mais se géraient «chacun à sa manière», a expliqué M.Talhi, notant «l'impact positif» qu'une telle démarche ne manquera pas de susciter dès la mise en œuvre à l'échelle nationale.

«Nous aurons un plan de développement de ces établissements plus codifié et plus uniformisé, ce qui signifie une meilleure organisation de ces derniers et par conséquent, une prise en charge plus efficace des attentes du malade», a-t-il encore expliqué, soulignant, à ce propos, l'importance de la «complémentarité» et «coordination» «entre les différentes structures sanitaires».

«Nous ne pouvons plus demander au malade de se déplacer ailleurs tout seul s'il ne trouve pas la prise en charge adéquate dans une structure donnée.

C'est au personnel de cette dernière de l'orienter comme il se doit vers une autre pour qu'il ne soit pas livré à lui-même», a indiqué M.Talhi. La rencontre d'aujourd'hui est la première du

genre s'agissant de la wilaya d'Alger et a concerné les gestionnaires et autre personnel des établissements publics hospitaliers (EPH), a expliqué le même responsable.

Elle sera suivie d'une autre similaire, demain mardi, et réunira les gestionnaires ainsi que les corps médical et paramédical des établissements publics de santé spécialisés (EPS).

S'inscrivant dans le cadre d'une série de réunions devant concerner l'ensemble des structures publiques de santé à travers les 48 wilayas du pays, elle a permis aux gestionnaires des EPH de Kouba et d'El-Harrach de présenter une esquisse de leurs projets respectifs et ayant été soumis à une évaluation et des correctifs en perspective des projets à venir.

Outre les EPH et les EPS, les établissements publics spécialisés (EPS) sont également concernés par la mise en œuvre du projet d'établissement, dont la phase d'information et d'explication devra aboutir d'ici la fin de l'année en cours, a fait savoir M.Talhi.

APS

MASCARA: 8 communes seront alimentées en eau de mer dessalée à partir de septembre

Huit (8) communes du nord de la wilaya de Mascara seront alimentées en eau potable à partir du mois de septembre prochain à partir de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa (Oran), a-t-on appris lundi de la direction des ressources en eau.



Le chef du service alimentation en eau potable à la direction précitée a indiqué que des travaux sont en voie d'achèvement pour raccorder le réservoir de la commune de Araba dans la daïra de Bethioua (Oran) aux communes de Oggaz, Ras El Ain Amiroche, une partie de la ville de Sig, le chef-lieu de commune de Alaimia. Des essais techniques seront lancés au début septembre prochain et le réseau sera mis en service à la fin de ce mois fournissant 10.000 mètres cubes d'eaux par jour, a-t-on

annoncé. Dans ce même cadre, il est attendu le lancement de l'alimentation des populations des communes de Boughenni, Mohammadia, Mactaa Douz et Sidi Abdelmoumene en eau potable à partir de la station précitée en septembre prochain par un quota de plus de 30.000 m³/j au profit de 140.000 habitants, a-t-on ajouté.

Les canalisations de transfert de l'eau de mer dessalée vers les communes de Sedjara, Ghomri et Mascara sont en cours, a-t-on encore indiqué signalant la réalisation en

cours d'un ensemble de réservoirs dans les communes du nord de la wilaya, en attendant le lancement des travaux d'un réservoir de 30.000 m³ dans la commune de Mascara.

Ce projet d'un coût de 10,8 milliards DA, visant à alimenter onze (11) communes de la wilaya de Mascara en eau de mer dessalée à travers le couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), permettra une fois achevé, de fournir de l'eau potable à 630.000 habitants à l'horizon 2040, a-t-on souligné.

TISSEMSILT: Coupure d'eau dans 11 communes pour travaux de maintenance (ADE)

Une coupure d'eau est enregistrée dans onze communes de la wilaya de Tissemsilt suite à des travaux de maintenance de la station de pompage du barrage de Koudiet Rosfa, a-t-on appris lundi auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette coupure concerne les communes de Bordj Bounaama, Boukaid, Tamlaht, Lazhaba, Sidi Lantri, Maacem, Sidi Abed, Ouled Bessem, Larbaa, Beni Lahcen et Tissemsilt, selon la même source.

Les travaux de maintenance de la station de pompage 2 effectués par une équipe technique relevant

l'ADE enregistrent un «avancement notable et l'approvisionnement en eau potable reprendra tôt mardi», a assuré la source. Ces travaux entrent dans le cadre du programme d'entretien et de maintenance de toutes les infrastructures relevant de l'ADE pour assurer une alimentation régulière et quotidienne de toutes les zones de la wilaya en eau potable durant l'été, a-t-on ajouté.

Pour pallier cette perturbation dans la distribution de l'eau potable, l'ADE a mobilisé des camions-citerne pour satisfaire les besoins en ce précieux liquide des citoyens des communes concernées.

CONSTANTINE : Relance en septembre des travaux d'aménagement du boulevard Mohamed-Belouizdad

Le chantier d'aménagement des trottoirs du boulevard Mohamed-Belouizdad, une des principales artères du centre-ville de Constantine à l'arrêt depuis le désistement de l'entreprise chargée des travaux, sera relancé «en septembre prochain», a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Le dossier est actuellement en phase de «finalisation des procédures administratives» précédant la publication de l'appel d'offre, a précisé à l'APS Samir Bouterââ, chef du service de la construction à la DUAC, soulignant que les travaux nécessitent un délai de trois mois de réalisation.

Affirmant que le projet «complétera» les efforts déployés dans la rénovation et la revitalisation du

centre ville de la cité du Vieux Rocher, M. Bouterââ a ajouté que les mêmes matériaux (la pierre et le granite) utilisés dans l'aménagement de l'allée piétonne de la rue 19 juin 1965, seront reconduits dans le chantier d'aménagement du boulevard Mohamed-Belouizdad.

Soulignant qu'une enveloppe financière de près de 3 milliards de dinars a été mobilisée pour la reprise de l'aménagement des trottoirs des principales artères du centre-ville, le même responsable a rappelé que cet aménagement a concerné la place des Martyrs et l'avenue Aouati Mustapha, notamment.

Dans le cadre des travaux d'accompagnement de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», un montant de 8

milliards de dinars a été alloué pour des projets d'aménagement urbain portant sur le ravalement des façades des immeubles et des commerces dans plusieurs quartiers de la ville à l'instar de l'avenue Abane-Ramdane et des cités Bel-Air, Ciloc et Bellevue, a-t-on noté.

Le montant a englobé également des travaux de réhabilitation et de mise à niveau de neuf jardins publics, la création d'espaces verts à travers l'ensemble des quartiers de la ville, l'aménagement des rond-points et le reboisement et l'embellissement des placettes publiques.

Des opérations de réhabilitation et de confortement des escaliers en pierre reliant les différents quartiers de Constantine ont également été entreprises dans le cadre des projets d'aménagement de la ville.

Batna à la tête du Réseau euro-méditerranéen de géomatique, d'analyse et de recherche sur les espaces vulnérables

La ville de Batna a été choisie pour être à la tête du Réseau euro-méditerranéen de géomatique, d'analyse et de recherche sur les espaces vulnérables (REMGAREV), a-t-on appris lundi du coordinateur pour l'Algérie de ce réseau, le Pr. Kala Mehdi.

L'initiative a été prise dans le cadre de l'accord de partenariat liant l'université Hadj Lakhdar de Batna à celle de Caen-Basse-Normandie (France) qui sont à l'origine de la création de ce réseau, a indiqué ce chercheur, également directeur du Laboratoire des risques naturels et aménagement du territoire.

Créé en 2002, ce laboratoire, a ajouté le Pr. Kala, vient d'être doté d'équipements numériques modernes et attend l'accord du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour la mise en service de l'unité centrale du réseau en Algérie qui est semblable à celle installée à l'université Caen-Basse-Normandie. L'exploitation de ces équipements permettra l'échange de millions de données entre chercheurs sur les diverses questions liées aux problèmes environnementaux et les solutions à apporter, a-t-il estimé. Elle offrira également aux chercheurs nationaux l'opportunité de bénéficier au travers de ce réseau de formations à l'étranger et de faire connaître leurs travaux de recherches. La création du réseau REMGAREV a été pour la première fois abordée en 2010 au cours d'un Colloque international sur la géomatique en présence du Pr. Thierry Saint-Gérand, a souligné le Pr. Kala qui a relevé que ce réseau regroupe des chercheurs d'Algérie, de France, de Turquie, de Tunisie, du Maroc et d'Italie. La 3e édition du Colloque international sur la géomatique sera organisée en octobre prochain à Batna par le Laboratoire des risques naturels et aménagement du territoire qui, selon son directeur, regroupe 45 chercheurs et a accompagné le ministre des Travaux Publics dans l'élaboration du Schéma national de prévention des risques majeurs.

CUAT D'AÏN TÉMOUCHENT: Exploitation provisoire de places pédagogiques de l'Education

Plus de 800 places pédagogiques du secteur de l'Education seront exploitées provisoirement par le Centre universitaire «Belhadj Bouchair» d'Aïn Temouchent (CUAT), a-t-on appris lundi d'un responsable de cet établissement de l'enseignement supérieur. Confrontés à des problèmes de manque d'infrastructures, les responsables du Centre ont opté, de concert avec les autorités locales, pour cette solution provisoire en attendant l'achèvement des travaux d'une seconde tranche portant sur la réalisation de 4.000 places pédagogiques, dont l'état d'avancement des travaux est estimé à plus de 50%, a indiqué Belhamiani Mohamed, sous-directeur chargé de la pédagogie, en marge de journées de confirmation du choix des filières (20 et 21 juillet).

Ne disposant actuellement que de 4.000 places pédagogiques, le CUAT, qui doit accueillir près de 10.000 étudiants dont 2.700 nouvellement inscrits sur les 3.400 nouveaux bacheliers de la wilaya, connaît une forte pression à l'approche de la nouvelle rentrée universitaire, a-t-on souligné.

Outre l'utilisation rationnelle des places disponibles, notamment avec l'application de la double vacation, les responsables du CUAT orienteront de nouveaux bacheliers vers les centres universitaires de Tlemcen et d'Oran, entre autres, a-t-on signalé.

La nouvelle rentrée universitaire sera marquée par la réduction conséquente du nombre de licences enseignées sur place en application des instructions du ministère de tutelle portant création de socles communs d'enseignement supérieur, selon la même source. En outre, trois nouvelles spécialités de master seront introduites, à savoir l'Anglais, l'électromécanique et le Droit, ce qui portera le nombre de spécialités en master à 26, relevant de 13 filières et six domaines.

Les 700 nouveaux étudiants restants sont ceux qui choisiront les domaines qui n'existent pas encore au niveau du CUAT, à l'instar de la médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et architecture, a-t-on encore indiqué.

AUJOURD'HUI À MADRID RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE: Intense activité au programme de M. Sellal

Le Premier ministre aura un programme intense lors de la visite de travail qu'il effectuera mardi à Madrid à l'invitation du président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy. Dans la matinée, M. Sellal sera reçu par le Roi Felipe VI et s'entretiendra avec son homologue, Rajoy.

Lors de la 6e réunion de haut niveau algéro-espagnole, des réunions ministérielles sectorielles se tiendront entre les ministres qui accompagnent M. Sellal et leurs homologues espagnols.

Il s'agit du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et des ministres de l'Energie, Salah Khebri, des Travaux publics, Abdelkader Ouali, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune ainsi que du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchnaour.

Neuf accords de coopération dans divers secteurs seront signés dont trois programmes exécutifs, quatre mémorandums d'entente, un programme d'application et un calendrier de coopération sportive.

Avant de quitter La capitale espagnole, M. Sellal animera une conférence de presse conjointement avec le président du gouvernement, Rajoy.

La réunion de Haut niveau de mardi devra booster davant-



tage la coopération économique entre les deux pays, déjà dense et diversifiée, et renforcer les relations bilatérales au plan politique et de coopération dans tous les domaines.

Les deux parties examineront, à ce sommet, des questions politiques et sécuritaires, et des questions régionales et

internationales d'intérêt commun.

Il s'agira également d'évaluer l'application des recommandations prises lors de la 5e réunion, tenue à Alger en janvier 2013.

À la veille de cette rencontre, un forum a réuni des hommes d'affaires algériens et espagnols

dans la perspective de renforcer le partenariat économique entre les deux pays, par l'identification de nouvelles opportunités d'investissement de part et d'autre.

Il est à noter, qu'outre la coopération économique dense, les relations politiques entre Alger et Madrid ont été mar-

quées ces dernières années par un échange régulier de visites entre les responsables des deux pays.

Depuis 2014, plusieurs hauts responsables algériens ont effectué des visites en Espagne, dont le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes.

Les réunions de Haut niveau entre les deux pays ont été instituées par le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé par les deux pays en octobre 2002 à l'occasion de la visite d'Etat en Espagne du président de la République, Abdellaziz Bouteflika.

Le Traité définit les grands axes de la coopération politique, économique, scientifique et culturelle entre les deux pays.

En vertu de cet accord, la réunion de Haut niveau se tient alternativement en Espagne et en Algérie, la 5e réunion s'étant tenue à Alger le 10 janvier 2013.

Le FCE installe son représentant à Madrid

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a installé, lundi, son représentant à Madrid, M. Lahouari Benarba, dont la mission est de renforcer les synergies entre les entreprises algériennes et espagnoles. M. Benarba, P-DG du groupe éponyme, est le président de la chambre de commerce algéro-espagnole et actionnaire dans des sociétés mixtes créées en partenariat avec des entreprises espagnoles et portugaises.

Passionné également d'art et de culture, il est le directeur de la galerie d'art Prestige à Barcelone, membre de la fondation Euro Art et également or-

ganisateur d'expositions culturelles à Chicago, Paris, Budapest et Vienne.

Cette installation intervient deux mois après celles des délégués de cette organisation patronale à Dubaï et à Paris, dans le cadre du renforcement de la représentation du FCE au niveau international, a indiqué son président, M. Ali Haddad, lors de cette cérémonie. Le FCE attend de son représentant à Madrid «dynamiser le partenariat algéro-espagnol», a-t-il insisté, ajoutant que «la diaspora algérienne en Espagne doit se rehausser afin d'occuper l'espace du monde du business». Il a expliqué

que cette initiative de son organisation en matière de relations internationales «vise à créer un cadre adapté permettant de promouvoir le partenariat (entre les entreprises étrangères) et les entreprises algériennes, favoriser le développement des exportations hors hydrocarbures et tisser des relations avec les organisations susceptibles d'apporter leur savoir-faire et leur expertise».

Quant au rôle du secteur privé économique national, il a souligné qu'il contribuait actuellement autour de 85% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures contre 40% en 1990. «Aujourd'hui, il

est grand temps pour nous d'entamer ce fameux virage de la diversification de notre économie que le gouvernement algérien a initié, et d'opter pour une position plus offensive si nous voulons être efficaces et si nous voulons nous déployer sur les marchés extérieurs», a-t-il enchaîné. Mais il a estimé que la compétitivité intérieure et extérieure devrait s'accompagner de «l'émergence d'une classe d'entrepreneurs dynamiques et pleinement rompus aux méthodes modernes de management et de pratique des affaires internationales».

Travaux publics : Aucun projet inscrit ne sera annulé pour restriction budgétaire

Un représentant du ministère des Travaux publics a affirmé, lundi à Madrid, qu'aucun projet inscrit pour sa réalisation dans ce secteur ne sera annulé ou bloqué pour restriction budgétaire.

«Nous ne lançons pas un projet s'il n'a pas une couverture financière. Tous les projets inscrits ne seront pas arrêtés», a déclaré Hakim Mahiouz, un haut cadre de ce ministère, lors d'une réunion sur le partenariat dans le secteur de la construction, tenue par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et la confédération espagnole des

entreprises (CEOE) dans la capitale espagnole. M. Mahiouz a répondu à une question soulevée par un chef d'entreprise espagnole quant à une éventuelle suspension de projets dans ce secteur en raison du déficit budgétaire engendré essentiellement par la baisse des prix de pétrole. S'adressant au panel des entreprises espagnoles participant à cet atelier, M. Mahiouz leur a affirmé que le ministère des Travaux publics maintenait ses trois schémas directeurs à l'horizon 2025 pour développer les routes et autoroutes ainsi que les infrastruc-



tures portuaires et aéroportuaires. Il leur a précisé que ces schémas directeurs avaient été déclinés en programmes de

réalisation à travers des programmes quinquennaux, en indiquant que son département ministériel est à la troisième phase de leur exécution. Il a souligné, au passage, la démarche de partenariat que l'Algérie souhaite développer avec l'Espagne dans ce secteur, qui consiste à renforcer la coopération dans des activités spécifiques tels que les ouvrages d'art, les travaux routiers et les études maritimes.

Latelier sur le partenariat algéro-espagnol dans le domaine de la construction a été tenu avec deux autres portant, respectivement, sur les énergies renouvelables et l'industrie agroalimentaire.

APS

MÉTAUX PRÉCIEUX

Le prix de l'or à son plus bas niveau depuis plus de cinq ans

Le prix de l'or a chuté à son plus bas niveau depuis plus de cinq ans lundi pendant les échanges asiatiques, plombé par des ventes massives du métal précieux en Chine, selon des analystes.

Le prix du métal jaune a dégringolé brusquement lundi dans les échanges asiatiques, tombant à 1.072,35 dollars l'once, son plus bas niveau depuis le 11 février 2010.

Le métal précieux est ainsi passé sous le seuil psychologique des 1.100 dollars l'once pour la première fois depuis plus de cinq ans.

«La glissade de l'or a été déclenchée par un mouvement vendeur sur la bourse de l'or à Shanghai», ont noté les analystes. Les vendeurs en Chine se sont débarrassés du métal jaune, qui s'était déjà retrouvé sous pression vendredi, perdant 1% de sa valeur, après la publication des niveaux des réserves officielles d'or de la Banque centrale de Chine (PBOC) pour la première fois depuis 2009 le même jour.

La nouvelle avait alors choqué le marché car les volumes étaient moins importants qu'espérés par les investisseurs. Les réserves d'or de la banque centrale ont augmenté de 57% depuis juin 2009, atteignant 1.658 tonnes.

«La baisse si abrupte de l'or est une surprise et même si le fait que les réserves chinoises sont moitié moins élevées qu'attendaient a peut-être entraîné une pression vendeuse supplémentaire. Ce sont les commentaires répétés de la



Réserve fédérale américaine (Fed) sur son engagement à remonter les taux d'intérêt cette année qui ont accablé les cours de l'or», expliquent les analystes. La chute de l'or est liée à un manque d'inquiétude du côté des investisseurs, à un manque d'inflation et à un fort dollar à cause de la Fed, ont résumé les analystes d'Accendo. Une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs qui cherchent ainsi à effectuer actuellement quelques achats à bon compte avant la hausse attendue des cours du dollar.

Le dollar est monté lundi à son plus bas niveau en deux mois face à l'euro et en

près d'un mois face au yen. Une hausse de la monnaie américaine tend à rendre moins attractifs les achats de métaux libellés en dollar, car plus onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises.

Les autres métaux précieux - l'argent, le platine et le palladium - se sont donc également retrouvés sous pression. L'argent est tombé lundi à 14,54 dollars l'once, son plus bas niveau en près de six ans. Le platine a dégringolé lundi à son plus bas niveau en six ans, à 946,25 dollars l'once, s'installant ainsi franchement sous la barre des 1.000 dollars, et le palladium a atteint un nouveau plus bas depuis le 11 novembre 2012 (603,95 dollars l'once).

Les cours du pétrole quasi stables en Asie

Les cours du pétrole évoquaient sans grande amplitude lundi en Asie, pris en tenailles par un dollar fort et l'accord sur le nucléaire iranien qui contrebalancent les signes d'une relance de l'économie américaine.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août perdait sept cents, à 50,82 dollars, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre cédant cinq cents à 57,05 dollars.

Le dollar, qui s'est renforcé ces derniers jours, était stable dans les échanges asiatiques lundi matin face à l'euro, en hausse face au yen.

Le billet vert bénéficie de la perspective d'une hausse prochaine des taux d'intérêts aux Etats-Unis au vu d'indicateurs favorables sur la construction immobilière et l'inflation. Un dollar fort rend plus coûteux et donc



moins attrayants pour les investisseurs les achats de pétrole libellés dans cette monnaie.

La force du dollar plombe un marché pétrolier déjà déprimé par la surabondance mondiale d'

noir, pour laquelle l'accord conclu en début de semaine entre Téhéran et les grandes puissances semble de mauvais augure car il ouvre la voie à une reprise des exportations iraniennes à partir de 2016.

«Bien que l'accord entre l'Iran et les six grandes puissances n'accroîtrait l'offre mondiale de brut qu'à moyen terme, les cours du pétrole vont rester faibles à court terme à mesure que l'Iran commence à déstocker du brut et des condensats», relevait Sanjeev Gupta, responsable des hydrocarbures pour l'Asie-Pacifique au cabinet de conseil EY.

Les exportations iraniennes pourraient ainsi atteindre 2,4 millions de barils par jour (mbj) en 2016, contre 1,6 mbj en 2014, selon Charles Robertson, de Renaissance Capital. Vendredi, le baril de «light sweet crude» avait fini en repli de deux cents à 50,89 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait en revanche pris 18 cents à 57,10 dollars sur l'International Exchange (ICE).

GRÈCE

Réouverture des banques après trois semaines de fermeture

Les banques grecques ont rouvert lundi matin en vertu d'une décision gouvernementale après trois semaines de fermeture instaurée pour protéger le système bancaire des retraits massifs, selon des informations d'agence.

Toutes les succursales des banques grecques du pays ont levé leur rideau resté baissé, pour la plupart, depuis le 29 juin, indique-t-on de même source.

Les restrictions et contrôles de capitaux restent cependant en place avec un plafond

de retraits d'argent liquide à 60 euros par jour et une limitation drastique des paiements vers l'étranger.

Louka Katseli, présidente de l'Union des banques grecques et de la Banque nationale de Grèce, l'un des quatre principaux groupements bancaires du pays, a appelé lundi les usagers à faire preuve de sang-froid et à ramener leurs économies dans les banques pour soutenir la solvabilité du système.

«Si nous sortons l'argent de nos coffres-forts et de nos maisons, où de toute façon, il

n'est pas en sécurité, et que nous le déposons dans les banques, nous renforçons la liquidité» de l'économie, a-t-elle déclaré sur la chaîne de télévision Mega.

Elle a également rappelé que quelque 40 milliards d'euros avaient été retirés des banques grecques depuis décembre, dégradant considérablement leur solvabilité.

Le montant maximal de retrait autorisé cette semaine a été fixé à 300 euros, soit 60 euros pour cinq jours, jusqu'à vendredi, a précisé Mme Katseli aux médias. Il sera de

MARCHÉ DES CHANGES

L'euro se stabilise face à un dollar toujours soutenu par la Fed

L'euro se stabilisait lundi matin face à un dollar toujours soutenu par la perspective d'un relèvement des taux de la banque centrale américaine (Fed) d'ici la fin de l'année, tandis qu'en Grèce les banques ont rouvert. La monnaie européenne valait 1,0828 dollar, au plus bas depuis fin mai, contre 1,0830 dollar vendredi soir. Elle montait légèrement face à la monnaie japonaise, à 134,43 yens contre 134,38 yens vendredi soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 124,15 yens contre 124,09 yens vendredi soir.

Selon les analystes d'ANZ Bank, «maintenant que la Grèce n'est plus au centre des attentions, l'attente d'une hausse des taux par la Fed est de nouveau l'élément directeur du marché».

Le dollar restait ainsi dans le viseur des investisseurs après les propos de la présidente de la banque centrale américaine (Fed) la semaine dernière, confirmant la volonté de l'institution de relever les taux d'intérêt cette année, en corrélation avec une reprise de l'économie américaine. Une hausse des taux d'intérêt américains va attirer les investisseurs cherchant un meilleur rendement vers le dollar, tirant sa valeur vers le haut. De son côté, la livre britannique était quasiment stable face à la monnaie européenne, à 69,42 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5598 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0429 franc suisse pour un euro, ainsi que face au billet vert, à 0,9631 franc suisse pour un dollar.

Les céréales européennes reculent sous l'influence de la Bourse de Chicago

Les prix des céréales européennes étaient en baisse lundi à la mi-journée, impactés par le recul des prix à la Bourse de Chicago, la plus grande place financière mondiale d'échange de ces produits agricoles. Les prix agricoles américains étaient de nouveau en baisse lundi dans les échanges électroniques précédant l'ouverture de Chicago, après une baisse précédente la semaine dernière. Les productions américaines sont pénalisées par la concurrence venue d'autres pays pour le blé, et par le retour du beau temps et de la chaleur pour le soja et le maïs.

En France, 1er producteur et exportateur de blé européen, près de 40% de la moisson a été effectuée. «Pour le moment, les rendements sont satisfaisants et la qualité est bonne chassant ainsi le spectre de la campagne 2014», où les blés avaient été dégradés par une vague de pluie et de froid au début de l'été, expliquent les analystes.

En revanche, l'état des cultures de maïs inquiète, alors que les plantes sont en phase de floraison avant la récolte à l'automne.

«Les producteurs sont inquiets quant à la pollinisation dans ces conditions actuelles de sécheresse», explique-t-on. Sur Euronext vers 13H00 (11H00 GMT), le blé perdait 1,75 euro sur l'échéance de septembre à 191 euros et 1,50 sur celle de décembre à 194 euros. 11.500 lots avaient été échangés (toutes échéances confondues).

Le maïs perdait 3,25 euros sur l'échéance d'août à 178 euros la tonne et 3,50 euros sur celle de novembre à 187,50 euros. Un millier de lots environ avaient été échangés.

ALPHABÉTISATION: 500 nouveaux inscrits attendus à M'sila

L'annexe de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (Onaea) de la wilaya de M'sila compte recevoir plus de 500 nouveaux inscrits pour la prochaine saison scolaire, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cet annexe.

Ce nombre de nouveaux apprenants sera repartis sur des structures destinées à cette opération dans les 47 communes de cette wilaya, a précisé la même source, ajoutant que les moyens humains et matériels ont été mis à la disposition des responsables de cette annexe qui compte actuellement un total de 5000 apprenants.

Depuis l'an 2000, l'annexe de la wilaya de M'sila relevant de l'Onaea a pris en charge, dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme, 30.000 apprenants âgés entre 15 et 49 ans.

Malgré ces efforts déployés en matière de lutte contre l'analphabétisme, l'annexe de l'Onaea de la wilaya de M'sila est dépourvu pour le moment d'un siège adéquat.

ORAN

Salon de la formation: 320 établissements attendus



Pas moins de 31 établissements de formation publics et privés prendront part au 1er salon local de la formation et de l'enseignement professionnels, qui se tiendra à partir de mercredi prochain au palais des expositions d'Oran, a-t-on appris dimanche du directeur du secteur de la wilaya.

Cette manifestation réunira 18 centres de formation (Cfpa), trois instituts nationaux spécialisés, 10 établissements privés et nombre de partenaires, à l'instar des chambres de l'agriculture et de l'artisanat et des métiers, a indiqué Touil Abdekader.

Initié par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, ce salon réunira aussi des entreprises économiques spécialisées en artisanat d'Oran, des instances des dispositifs d'emploi et des associations professionnelles.

Cette édition qui s'étalera jusqu'au 25 juillet en cours, vise à informer le public des spécialités dispensées par les établissements de formation et des préparatifs pour la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre), en plus d'offrir aux exclus du système scolaire les opportunités de formation. La prochaine rencontre mettra en exergue les potentialités locales de formation et d'enseignement professionnels, et l'importance de la coopération avec les entreprises économiques, en plus de fixer les priorités et les besoins de main d'œuvre du marché de l'emploi en adéquation avec le développement local, a-t-on souligné.

SETIF /PÈCHE

Lancement de la campagne nationale d'ensemencement des plans d'eau

L'opération de reproduction artificielle des poissons d'eau douce a été lancée il y a quelques jours et se déroule au niveau de l'écloserie dans la commune d'El Ouricia, situé à une vingtaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya Sétif. Elle s'étalera, nous dit-on, tout au long du mois d'août, période propice pour la reproduction des carpes chinoises. Cette opération se fera parallèlement à une autre similaire au niveau de la deuxième écloserie située dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.



Azzedine Tiouri

Dès hier, la campagne nationale d'ensemencement des plans d'eau pour l'année 2015, a été lancée au niveau des deux écloseries des poissons d'eau douce, situées dans les deux wilayas de Sétif et Sidi Bel Abbès. Il est prévu que cette campagne touchera près de 38 plans d'eau, entre barrages et retenues collinaires, répartis dans 25 wilayas de l'est, le centre, l'ouest et le sud du pays où il est attendu la production de plus de 7 millions de larves des deux types de carpe chinoise et argente ainsi que la carpe à grande bouche, les plus demandées par les professionnels de la pêche continentale.

Par ailleurs, on nous déclare qu'un programme d'ensemencement de plus de 177 bassins d'irrigation agricole entrent dans le cadre de la pisciculture

intégrée à l'agriculture a été élaboré, où chaque agriculteur bénéficiera d'une quantité de 1000 larves avec une densité de 10 larves/m³. Cela va contribuer, nous signalons, à la diffusion de la culture piscicole chez les agriculteurs et à la fourniture de poissons frais d'une part, et d'augmenter le rendement agricole d'autre part, du fait que les eaux des bassins piscicoles sont chargées des engrangements naturels. Cette opération améliorera la gestion de l'eau et accroîtra l'efficacité du multi-usages des eaux.

Cette campagne vise aussi au renforcement des stocks de poissons dans les barrages qui sont actuellement exploités dans la pêche continentale par des dizaines de micro entreprises de pêche.

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Sétif tient à rappeler que l'Algérie a atteint l'autosuffisance dans le domaine de la production des larves de poissons

d'eau douce avec l'arrêt de l'importation des alevins des poissons d'eau douce et ce, grâce à la réalisation de deux écloseries au niveau de Sétif et Sidi Bel Abbès où se réalise la reproduction artificielle de plusieurs espèces de poissons telles que les carpes chinoises, le sandre, le black bass et le silure africain.

Cette opération de reproduction artificielle s'effectue par l'encadrement des ingénieurs algériens hautement qualifiés relevant du centre national de recherche et de développement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) situé à Bousmail, dans la wilaya de Tipaza, qui à la charge de superviser ces deux écloseries.

À titre de rappel, l'Algérie a importé des alevins de la Hongrie, dont la dernière campagne remonte à 2006 et depuis 2010, l'ensemencement s'effectue annuellement à partir des écloseries nationales de Sétif et de Sidi Bel Abbès.

Des excursions vers le littoral pour plus de 22 000 jeunes sétiens

Plus de 22 000 jeunes des différentes régions de la wilaya de Sétif bénéficieront durant cet été d'excursions vers plusieurs plages du pays, a indiqué dimanche le directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), Adel Tedjar.

Inscrites dans le cadre du «Plan bleu» qui sera lancé le 26 juillet en cours, 444 excursions sont programmées vers les plages des wilayas de Bejaia, Jijel, Boumerdès et Skikda, a précisé la même source.

Cinq cents cinquante (550) enfants âgés entre 8 et 14 ans sont inscrits au programme des centres de vacances et des loisirs, placé sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des sports, a indiqué le directeur de colonies de vacances,

précisant que chaque groupe bénéficiera d'un séjour de 15 jours dans les wilayas d'Alger, d'Oran et de Jijel.

Dans le cadre du programme «Les colonies des jeunes volontaires», organisées par la ligue des activités de plein air et des loisirs, 500 autres jeunes partiront vers les plages de Collo, a ajouté M. Tedjar.

Affirmant que ces programmes évoquent à prendre en charge les enfants et les jeunes durant les vacances et leur permettent des «escapades» vers les différentes plages du pays, M.

Tedjar a mis en exergue l'apport de ces sorties dans l'empreinte d'une culture de citoyenneté.

OUARGLA

Une subvention supplémentaire de 4 millions DA pour les associations locales



Une subvention supplémentaire de l'ordre de quatre (4) millions dinars, a été réservée pour l'octroi des aides au profit des différentes associations locales, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

L'objectif de ce soutien financier puisé du budget supplémentaire (BS-2015) de la wilaya, est d'aider les associations concernées et les encourager pour la concrétisation de ces programmes d'actions, a-t-on souligné. La wilaya avait consacré au titre du son budget primitif (BP-2015) un montant de 18 millions dinars pour le soutien des associations culturelles, pour les aidés à concrétiser ces diverses programmes (activités culturelles, loisirs, et actions de sensibilisation), et autres initiées dans le cadre des festivités nationales et internationales, a-t-on rappelé.

La wilaya d'Ouargla recense actuellement plus de 200 associations, dont pas moins de 100 associations activant dans les domaines culturels, scientifiques, sociales, religieux, loisirs, et les jeux folkloriques. D'autres associations nouvellement créées s'intéressent aux activités relatives à la protection de l'environnement, et la création des espaces verts à travers les zones urbaines de la wilaya.

CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE SUR LA BAIE DE BOUS ISMAIL Nouri prend des mesures d'urgence

Le ministre des ressources en Eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, a pris, lundi, des mesures d'urgence pour endiguer la catastrophe écologique qui touche la Baie de Bou Ismail.

La Baie de Bousmail subit 11 déversements d'eaux usées ménagères et deux déversements d'eaux industrielles rejetées par les deux zones industrielles de Chouiba et Bou Ismail, ce qui constitue «un véritable danger pour l'environnement» et la mer.

Intervenant en marge de la visite de travail qu'il a effectuée ce lundi dans la wilaya de Tipasa, le ministre n'a pas caché sa «colère» face à la dégradation de la Baie de Bou Ismail qui s'étend sur 2 km de la Katiba Yousoufia à l'ouest de la ville.

«Nous avons pris des mesures d'urgence pour mettre un terme aux effets causés par la zone industrielle, du fait du déversement des eaux usées», a affirmé M. Nouri dans une brève déclaration.

«Le groupe Tonic, premier responsable de cette catastrophe, est appelé à mettre en service sa station d'épuration, réalisée il y a deux ans, mais qui n'est pas encore opérationnelle car pas encore équipée», a-t-il estimé. Le ministre a insisté sur l'impératif d'accélérer la réalisation du projet de la station d'épuration de Bousmail, qui accuse un retard de plus de deux ans, pour régler le problème des 11 déversements d'eaux usées ménagères.

«Les deux projets suscités sont d'une extrême importance et très stratégiques» pour l'assainissement des eaux de huit communes à l'est de Tipasa et leur réutilisation dans l'irrigation des terres agricoles, a-t-il affirmé. En attendant la réalisation de ces projets, le projet de protection de l'environnement sur la Baie de Bou Ismail est toujours dans les cartons, car ne pouvant être lancé sans l'arrêt définitif des rejets d'eaux, selon les



explications données au ministre sur place. Le ministre a, dans ce sens, appelé les citoyens et associations à jouer un rôle dans la préservation de l'environnement après avoir constaté une dégradation de l'environnement et un amas de déchets ménagers et solides le long de la côte de Bou Ismail.

M. Nouri a entamé sa visite par une séance de travail à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka en compagnie du wali Mustapha Layadhi et des responsables de la société de distribution de l'eau de Tipasa en charge de la gestion de la station en qualité de producteur ainsi que la Seaal et l'Algérienne des eaux en qualité de clients.

Le ministre a enregistré un «déficit flagrant» en matière de communication entre tous les acteurs s'interrogeant sur les raisons qui empêchent la Direction générale de la société des eaux de Tipasa (organisme chargé de la gestion de la station de Fouka) d'informer ses clients (Seaal, l'Algérienne des eaux et les pouvoirs publics) sur la baisse de la production et les travaux de maintenance à l'origine des perturbations dans la distribution.

D'une capacité de production de 120 mètres cubes/jour, la station de dessalement de l'eau de mer qui alimente les wilayas de Tipasa et Alger se veut un des projets stratégiques réalisés par les autorités publiques en vue d'améliorer le service public en matière d'approvisionnement en eau potable.

Après avoir donné des instructions «rigoureuses» afin d'instaurer une coordination et créer un climat de confiance entre producteur et client, M. Nouri a affirmé que «Tipasa est l'une des wilayas qui ont connu une nette amélioration en matière d'alimentation en eau durant les dernières années». 16 communes sont alimentées en eau 24h/24h tandis que 12 autres sont approvisionnées 16 heures/j et deux communes à l'ouest de Tipasa connaissent encore des perturbations, a conclu le ministre.

CONSTANTINE Des colonies de vacances au profit de 450 enfants démunis

Plus de 450 enfants issus de familles démunies des 12 communes de la wilaya de Constantine bénéficieront à partir de mercredi prochain de colonies de vacances dans wilaya de Jijel, a-t-on appris, lundi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Selon la même source, ces séjours s'inscrivent dans le cadre du programme des colonies de vacances, tracé par cette direction. Ils sont scindés en cinq (5) sessions de 15 jours et dont chacune regroupe 150 enfants âgés entre 6 et 13 ans.

Initiés par le ministère de tutelle en coordination avec l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (Analj), cette opération permettra aux enfants de profiter de leurs vacances scolaires et contribuera au bonheur de cette catégorie en lui permettant de passer les vacances d'été dans de bonnes conditions, précise la même source.

Ces enfants bénéficieront d'un programme d'animation variée et seront encadrés par des moniteurs qualifiés relevant de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Constantine.

Trois cent (300) enfants issus de familles démunies ont déjà bénéficié d'un séjour dans les wilayas d'Alger (Sidi Fredj) et de Jijel (plage de Tassoust) durant la période allant du 17 juillet dernier au 16 juillet en cours.

Toutes les dispositions ont été prises par la DJS pour la réussite de ce programme, entamé le 17 juillet dernier et qui s'étiendra jusqu'à la fin de la saison estivale.

TIZI-OUZOU Artisanat La fête du bijou d'Ath Yenni du 30 juillet au 7 août

La fête du bijou d'Ath Yenni, à 35 Km au sud-est de Tizi-Ouzou, se tiendra cette année pour sa 12ème édition du 30 juillet au 7 août prochain, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Selon le Comité communal des Fêtes d'Ath Yenni qui organise cette manifestation culturelle et commerciale placée cette année sous le thème «le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie», pas moins de 83 bijoutiers de cette localité ont déjà confirmé leur participation, au titre des inscriptions lancées la semaine dernière pour les artisans locaux.

Des artisans représentant d'autres métiers traditionnels tels que la broderie, la tapisserie, la poterie et la vannerie, sont également attendus à cette fête.

La liste des participants, issus de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas tel que Ghardaïa, Tamanrasset, Ouargla, Boumerdes, Alger et Oran, est en cours de finalisation, informe-t-on.

S'agissant du programme concocté pour cette fête, outre une exposition-vente de produits de l'artisanat dont les fameux bijoux d'Ath Yenni faits à base d'argent et décorés de coraux et d'émaux, il est également prévu des conférences sur le bijou traditionnel et des émissions radiophoniques en direct d'Ath Yenni avec la participation d'artisans bijoutiers, indique-t-on.

Deux sites d'exposition sont retenus pour accueillir les exposants. Il s'agit du CEM Larbi Mezani, site principal où se déroulera la cérémonie d'ouverture officielle, et la maison de jeune Keddache Ali, précise le Comité communal des Fêtes d'Ath Yenni qui souligne que le centre culturel Mouloud Mammeri sera transformé pour l'occasion et comme à l'accoutumé, en centre de presse.

RENTRÉE 2015-2016 1 000 nouveaux inscrits attendus au Centre universitaire d'El Bayadh

Pas moins de 1 000 nouveaux bacheliers sont attendus au Centre universitaire Nour El Bachir d'El Bayadh au titre de la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris lundi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette estimation a été établie à la faveur du transfert de plusieurs spécialités vers le Centre universitaire d'El Bayadh, alors qu'elles étaient abritées auparavant par des universités de l'Ouest du pays, à savoir la science de la vie, les finances, l'électrotechnique et génie civil, a indiqué le directeur du Centre, Bouziani Merah.

Ces transferts permettront aux étudiants de cette wilaya et à d'autres issus de localités avoisinantes, un choix plus large lors des inscriptions à une de ces filières, a ajouté le même responsable. Le Centre universitaire d'El Bayadh compte quelque 2 600 étudiants répartis dans différentes spécialités.

Toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour garantir une meilleure rentrée universitaire aux nouveaux bacheliers, a assuré le même responsable.

BOUMERDÈS 300 000 estivants sur les plages entre juin et juillet



Plus de 300 000 estivants ont convergé vers les plages de la wilaya de Boumerdès entre juin et la mi-juillet, a-t-on appris lundi du directeur local de la protection civile.

Selon M. Ahmed Mohamedi, le choix des estivants s'est porté sur les 35 plages autorisées à la baignade des 14 communes de la wilaya de Boumerdès au regard essentiellement des opérations de nettoyement et d'aménagement de ces espaces qui ont permis de réunir les meilleures conditions d'accueil, d'hébergement et de sécurité des vacanciers.

Le renforcement des lignes de transports assurant la liaison à partir des localités éloignées et des wilayas limitrophes vers le littoral de Boumerdès, pour dépasser les 150 lignes a également encouragé les déplacements des vacanciers aux plages notamment à Corso, Zemmouri, Cap Djinet et Dellys qui ont attiré le plus grand nombre de vacanciers locaux ou venus des autres wilayas du pays, a-t-il ajouté.

Face à cette forte affluence qui augmente d'année en année, il y a lieu de signaler que les structures d'hébergement ne suivent pas ce rythme, puisque la wilaya ne dispose que d'un total de 3000 lits disponibles au niveau des structures hôtelières et auxquels s'ajoutent environ 7000 autres assurés par les campings et autres centres d'accueil des estivants.

Sur un autre volet, le directeur de la protection civile a indiqué que durant la même période ses éléments ont effectué quelque 300 interventions au niveau des plages surveillées, lesquelles ont permis de sauver de la noyade plus de 200 personnes, de soigner sur place 80 autres et d'évacuer 10 vers des structures de santé.

L'on déplore, par ailleurs, trois cas de mort par noyade dont deux survenus au niveau des plages autorisées à la baignade et le troisième sur une plage non surveillée, a-t-on relevé de même source.

TIZI OUZOU Un assaillant d'un commissariat de police «accidentellement» blessé

Un assaillant du siège de la Sûreté de daïra de Draâ Ben Khedda, 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, a été «accidentellement» blessé lundi par balles par un policier, a-t-on appris de la Sûreté de wilaya.

Dans un communiqué diffusé par sa cellule de communication, la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou précise qu'à 5 h 00 du matin, deux individus armés de sabres et menant un chien de race Rottweiler, dont les motivations restent à déterminer, se sont présentés à hauteur du siège de la Sûreté de daïra de Draâ Ben Khedda et ont commencé à lancer des bouteilles en verre (bouteilles de bière vides) sur les policiers en poste, puis ont dégradé l'enseigne du siège (plaque de police), avant de tenter d'investir le commissariat tout en incitant le chien à attaquer des éléments chargés de la protection de la structure.

La même source ajoute que «face à cette situation, notamment la ruée du chien sur des éléments de la sûreté de daïra de Draâ Ben Khedda, des policiers de service ont tenté de les maîtriser en usant de moyens conventionnels, plus précisément un taser (arme de poing électrique), visant le chien sans l'atteindre», ajoutant que l'animal «s'est attaqué à l'un des policiers qui, en essayant de s'en défaire, a fait usage d'une arme à feu (Kalachnikov), blessant accidentellement l'un des deux assaillants».

Le parquet de Tizi-Ouzou a été saisi de cet incident et une enquête ouverte à ce sujet, a-t-on indiqué de même source.

ANNABA Deux (2) quintaux de viandes blanches avariées saisis

Deux (2) quintaux de viandes blanches impropres à la consommation ont été saisis dimanche au centre-ville d'Annaba, apprend-on auprès de la direction du commerce. L'opération de saisie a eu lieu, après des plaintes déposées par des citoyens, en présence d'agents de la sûreté dans le même local suivi à un contrôle des viandes exposées par un des vendeurs, a indiqué la même source qui a précisé que tout le stock de viandes blanches de ce vendeur était avarié. Un procès-verbal a été établi contre le commerçant qui a été interpellé et sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour «violation de la réglementation» et «vente de produits impropre à la consommation mettant en danger la santé des consommateurs», a-t-on soutenu de même source. Les brigades de contrôle et de répression de la fraude ont saisi au cours du mois de Ramadhan plus de six (6) tonnes de viandes blanches et rouges impropres à la consommation.

APS

EL EULMA (SÉTIF) : 4 membres d'une même famille périssent dans un accident de la route



Malgré tous les appels à la prudence et à la vigilance lancés par toutes les parties concernées, la route continue malheureusement de faire des drames et d'endeuiller des familles entières.



Azzeddine Tiouri

C'est ce qui est arrivé dimanche dernier, vers 16h15 avec ce grave accident de la route survenu du côté ouest de la ville d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, sur la RN 77, au lieudit Kaouane, dans la commune de Guelta Zergua, lorsque trois véhicules légers sont entrés en collision, dont une Clio.

Ce dramatique accident a causé la mort sur le coup de quatre personnes, membres d'une même famille, le conducteur, le fils âgé de 24 ans, son père de 65 ans, sa mère âgée de 55 ans et sa sœur de 29 ans, demeurant à El Eulma.

Le conducteur du second véhicule, âgé de 23 ans a été grièvement blessé et celui du troisième véhicule, âgé de 25 ans, a été touché à la poitrine.

Ce sinistre a nécessité, nous in-

formé-t-on, la mobilisation de quatre ambulances et d'un camion d'intervention pour éteindre un début d'incendie de l'un des trois véhicules, sous la direction du médecin et du chef de l'unité secondaire de la Protection civile d'El Eulma qui s'est chargée des secours et de l'évacuation de toutes les victimes vers l'hôpital Saïd Khatir de la ville.

La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

PROTECTION CIVILE 2592 interventions en 48 h

Durant la période du 19 et 20 juillet 2015, ce matin à 8h00, les unités de la protection civile ont enregistré 2592 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 12 les plus mortels ayant causé le décès à 17 personnes sur les lieux d'accidents et 24 autres blessés, traînées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Setif avec 4 personnes décédées et 2 autres blessées suite à la collision entre 3 véhicules légers survenue sur RN77, commune de Guelta Zerka.

Par ailleurs, 3 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période le premier dans la wilaya de Djelfa où une fillette âgée de 5 ans est décédée noyée dans une mare au lieudit Ouled Ali commune de Djelida. Le 3e cas a été signalé au niveau de la wilaya de Medea où un enfant âgé de 14 ans est décédé noyé dans un oued au lieu-dit Draouchia commune de Mezghana. Les opérations de recherche et d'évacuation des victimes vers les établissements de santé ont été effectuées par les services de la

gendarmerie (hors les horaires de surveillances). Le 2e cas est au niveau de la wilaya d'Aïn Defla où un enfant âgé de 07 ans est décédé noyé dans une mare au lieu-dit Ouled Ali commune de Djelida. Le 3e cas a été signalé au niveau de la wilaya de Medea où un enfant âgé de 14 ans est décédé noyé dans un oued au lieu-dit Draouchia commune de Mezghana. Les opérations de recherche et d'évacuation des victimes vers les établissements de santé ont été effectuées par les services de la

protection civile. A noter l'intervention du dispositif de la protection civile de lutte contre les incendies de forêt et de récolte pour l'extinction de 8 incendies de forêt, 1 incendie de récolte, 3 incendies de bottes de foin et 2 incendies d'arbres fruitiers avec des pertes estimées à 36 hectares de forêt et de maquis, 1 hectare d'orge, ainsi que 4070 bottes de foin et 300 arbres fruitiers ravagés par les flammes.

Un incendie qui s'est déclaré la nuit de samedi à dimanche a détruit dix hectares (10) d'Alfa dans la région de Chebka, commune d'Aflou (wilaya de Laghouat), apprend-on auprès des services de la protection civile.

L'intervention de la protection civile, de l'unité principale du chef lieu et de deux unités secondaires d'Aflou et Guélat Sidi Saâd ont pu circonscrire les flammes après une durée de neuf heures, selon la même source.

Les services de la commune d'Aflou et de la conservation des forêts ont mobilisé tous les moyens pour maîtriser le feu, dont les circonstances à l'origine de ce sinistre ne sont pas encore connues.

Les flammes se sont également propagées vers une autre superficie de 3.000 hectares d'Alfa relevant des réserves d'une propriété privée, mais aucun dégât n'a été enregistré, signale-t-on.

LAGHOUAT : 10 hectares d'Alfa ravagés par un incendie

ALGER

Les deux malfaiteurs arrêtés

Par A.Ferrag

En ce mois de juillet 2015, le tribunal criminel a prononcé son verdict contre deux personnes. Youcef âgé de 38 ans et Salah âgé de 42 ans sont accusés d'avoir agressé à l'arme blanche un jeune homme âgé de 37 ans, ils voulaient lui voler son argent, le malheureux décède sur le coup.



Farid a été grièvement blessé à l'arme blanche par des malfaiteurs qui voulaient lui voler son argent, le malheureux reçoit plusieurs coups de couteau. Farid décède sur le coup.

Youcef et Salah sont arrêtés et déferés devant le parquet où ils ont reconnu les faits retenus contre eux.

Le jour du procès, les deux malfaiteurs sont présentés sous les chefs d'inculpation d'homicide

volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche. Le président rappelle aux deux accusés leur passé judiciaire en leur faisant remarquer qu'ils n'en étaient pas à leur premier vol. Pour sa part l'avocat de la défense appuie sa plaidoirie sur le fait que l'intention de ses deux clients était de voler et non de tuer et demande à la cour des circonstances atténuantes et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de ses clients.

Pour le représentant du ministère public, en revanche, ils avaient intention de voler mais aussi de tuer, puisque Youcef et Salah étaient armés et insiste sur le fait qu'il s'agit de dangereux individus et requiert 18 ans de prison pour chacun.

Après une heure de délibérations, le jury rendra son verdict : 16 ans de prison pour chacun.

AÏD EL FITR : UN SAUT QUELQUE PART EN FRANCE...

Le Creusot (Bourgogne-France) : Une kermesse pour une mosquée

Ils représentent près de 10%, les Maghrébins musulmans, dans cette contrée célèbre pour ses vastes vignobles mais, également, dans le domaine culinaire, pour son fameux «bœuf bourguignon».

Arslan-B

Cette petite communauté, admirablement intégrée, entretient cependant avec abnégation, amour et assiduité son patrimoine culturel et cultuel commun dans ses grands axes...

Cohabiter en parfaite et exemplaire intelligence aussi bien entre eux qu'avec leurs hôtes français (s'ils ne sont pas Français eux-mêmes), ils viennent de réussir, samedi 18 juillet 2015, 2e jour de l'Aïd el fitr, l'organisation et la gestion d'une fabuleuse kermesse, un franc succès qui aura fait le bonheur de dizaines de chérubins mais aussi de plus de...2000 adultes.

«...Nous avons accueilli plus de 2000 visiteurs lors de cette ker-



messe que nous avons organisée avec nos moyens propres et nous en sommes très satisfaits. S'il y avait beaucoup de Creusotins, il y avait également des gens qui ont afflué des communes voisines, de divers âges, ainsi que des amis turcs venus célébrer en notre compagnie la fin du mois de jeûne», ont confié à *Creusot-Infos* M. Mohamed Mansouri et le président Kassav.

Ces derniers (respectivement membre et président de l'Association de la mosquée d'Harfleur) ont reçu la visite, à l'occasion de cette kermesse annonciatrice de la construction d'une mosquée, des deux adjoints au maire du Creusot, MM. David Marti et Moumen Achou, accompagnés du conseiller municipal M. Yvon Puzenat. Une rencontre agré-

mentée de délicieuses pâtisseries traditionnelles du Maghreb et d'un succulent thé à la menthe.

La kermesse où régnait convivialité, sérénité et une joie débordante s'est poursuivie dimanche après-midi (19 juillet 2015), «peuplée» de toutes celles et de tous ceux qui tenaient à prolonger «un moment de convivialité et de sympathie avec les musulmans du Creusot».

A rappeler que cette kermesse durant laquelle la restauration et l'animation n'ont cessé a été organisée afin d'aider à réunir les fonds requis pour la réalisation d'une mosquée tant souhaitée par la communauté maghrébine de confession musulmane du Creusot et des alentours immédiats. Saine et...Sainte initiative. Le Maghreb n'est pas si loin, de toutes façons...

SUISSE

Hausse de 47% des demandes d'asile au 2^e trimestre, les Erythréens en tête

La Suisse a enregistré au 2^e trimestre une hausse de 47% de ses demandes d'asile, par rapport à la même période il y a un an, due notamment à un afflux de réfugiés érythréens.

Selon des chiffres publiés lundi par le Secrétariat d'état suisse aux migrations (SEM), il y a eu au 2^e trimestre 7.384 demandes d'asile, soit 2.000 de plus qu'au 2^e trimestre 2014 et 2.895 de plus (+64%) qu'au 1^{er} trimestre 2015. Les Erythréens représentent à eux seuls 43,9% des demandes d'asile en Suisse au 2^e trimestre.

Selon le SEM, cette forte hausse s'explique par «l'augmentation du nombre de demandes d'asile de ressortissants érythréens, qui sont arrivés dans le sud de l'Italie en franchissant la Méditerranée». Sur le seul

mois de juin, la Suisse a reçu 3.805 demandes d'asile, soit deux fois plus qu'en mai.

Au total, 11.873 étrangers ont déposé une demande d'asile en Suisse au 1^{er} semestre, dont 32% d'Erythréens soit une hausse de 16% par rapport à la même période de 2014.

Pour l'ensemble de l'année 2015, le SEM table sur environ 29.000 demandes d'asile.

Les pays de provenance les plus représentés au cours du deuxième trimestre 2015 étaient l'Erythrée (3.238 demandes), la Somalie (455 demandes), le Sri Lanka (405 demandes) et la Syrie (390 demandes).

Au 2^e trimestre, 2.074 étrangers ont quitté la Suisse ou ont été rapatriés, soit 10 % de moins qu'au premier trimestre 2015.

INDE

Un homme avoue le meurtre d'une quinzaine d'enfants

Un homme, arrêté à New Delhi pour le meurtre d'une fillette de 6 ans, a reconnu la mort de 14 autres enfants, a annoncé lundi la police indienne qui cherche à vérifier ses déclarations. Ravinder Kumar, un ouvrier de 24 ans, a livré ses aveux après son arrestation jeudi dans la capitale indienne, a déclaré un haut responsable de la police de Delhi, Vikramjeet Singh, cité par l'agence AFP. «Nous avons arrêté Ravinder Kumar en lien avec l'agression et le meurtre d'une fille de 6 ans», a-t-il dit. «Après que nous avons constaté qu'il avait été arrêté par le passé pour une affaire similaire, nous l'avons interrogé et il nous a parlé d'au moins 14 autres affaires». Un autre responsable policier, cité par la même agence, a précisé que Kumar avait reconnu l'agression et le meurtre de 14 ou

15 enfants au cours des dernières années». «Nous sommes en train de vérifier toutes ses déclarations et des équipes distinctes examinent chaque cas», a ajouté ce responsable.

Cette arrestation a rappelé une autre affaire, celle de la découverte en 2006 des corps démembrés de 19 personnes dans des canalisations près d'une maison de Noida, une ville de la banlieue de Delhi.

Nombre de ces victimes de cette affaire, surnommée la «maison des horreurs», étaient des enfants enlevés dans un quartier pauvre à proximité.

L'arrestation de Kumar jeudi a été déclenchée après que la police a retrouvé sa carte d'identité sur un chantier près du corps de la fillette de six ans, portée disparue la semaine passée. Kumar, la tête

recouverte d'une capuche et encadré par deux policiers, a dit à la chaîne NDTV avoir tué ses victimes après les avoir agressées alors qu'il était ivre.

«J'ai perdu tout contrôle de moi après avoir consommé trop d'alcool et j'ai dû agresser et tuer 14 ou 15 enfants», a-t-il dit.

«Je les ai tués pour éviter d'être repéré».

Des équipes de police ont été envoyées dans les zones où Kumar dit avoir commis ses crimes et ont demandé un bilan psychologique.

«Nous avons la preuve nous permettant de le relier à l'affaire en cours mais l'enquête sur les autres cas pourrait être longue car il a donné un calendrier flou de ses actes et ne sait pas exactement où il les a commis», a dit le policier Singh.

TURQUIE

74 tués dans les accidents de la circulation durant la fête de l'Aïd el-Fitr



Au moins 74 personnes ont péri et 375 autres ont été blessées dans les accidents de la route en Turquie durant les quatre jours de la fête de l'Aïd el-Fitr, marquant la rupture du jeûne du Ramadhan, a rapporté dimanche l'agence de presse privée Dogan.

Environ sept millions de personnes ont pris la route durant la fête, notamment vers les provinces égéennes et du sud du pays, selon la même source.

Mercredi, 16 personnes ont été tuées et 145 autres blessées dans 17 accidents de la circulation dans l'ensemble du pays, alors que jeudi, la veille de la fête de l'Aïd el-Fitr, 21 accidents ont été enregistrés tuant 23 personnes et en blessant 76 autres. Vendredi, 16 personnes ont trouvé la mort et 55 autres ont été blessés dans 18 accidents, tandis que pour le week-end, 19 personnes ont été tuées et 99 autres blessées dans 23 accidents. Le nombre de morts dans les accidents de la circulation est particulièrement élevé en Turquie durant les fêtes religieuses, 68 tués et 367 blessés ont été signalés dans les accidents de la route au cours de la dernière fête de l'Aïd al-Adha en octobre 2014.

182 immigrés clandestins interceptés en Turquie



182 immigrés clandestins ont été interceptés dimanche à bord d'une embarcation pneumatique par les garde-côtes turcs au large de Canakkale, alors qu'ils essayaient de joindre l'île grecque de Lesbos, rapporte l'agence de presse Anadolu.

De nationalités syrienne et afghane, ils ont été interceptés au large des côtes de la province occidentale de Canakkale en Mer Egée où des unités supplémentaires ont été dépêchées pour renforcer les unités stationnées dans la zone pour lutter contre l'immigration clandestine, selon Anadolu.

Les garde-côtes turcs ont secouru du 10 au 15 juillet 1.351 immigrés clandestins en Mer Egée à travers 42 opérations de sauvetage, selon un décompte des autorités de la province d'Izmir (Ouest).

Jeudi, six réfugiés syriens sont morts noyés dans le naufrage de leur embarcation de fortune et dix autres, dont deux enfants et quatre femmes, ont été secourus sur leur route vers l'île grecque de Lesbos.

La mer Egée est devenue un des principaux accès en Europe pour ces immigrés illégaux depuis le renforcement des contrôles à la frontière terrestre gréco-turque, ou encore les frontières du nord ouest de la Turquie.

Au total, 12.872 migrants clandestins tentant de rejoindre la Grèce via la mer Egée ont été interceptés en 2014, selon les autorités.

APS

LA CATARACTE, ÇA SE SOIGNE !

Votre vue baisse de plus en plus ? Vous souffrez peut-être de cataracte. Un problème visuel plus ennuyeux que grave qui, aujourd'hui, se soigne très bien grâce à une opération.

Quand la vue devient floue

La cataracte est une opacification totale ou partielle du cristallin (la partie de notre œil qui permet d'accommoder, c'est-à-dire de bien voir à toutes distances) qui normalement devrait être transparent. Résultat, la vue baisse progressivement : elle devient floue, ternie et peut même s'accompagner de halos ou de vision double. L'âge constitue la première cause de cette affection : à partir de 60 ans les fibres du cristallin vieillissent et les deux yeux sont touchés plus ou moins en même temps. Mais la cataracte existe aussi chez le sujet jeune, parfois dès la naissance en fonction de facteurs héréditaires ou génétiques. Une contusion ou une inflammation de l'œil peuvent aussi provoquer une cataracte sur un œil. Les personnes possédant des antécédents familiaux ou ayant subi un traumatisme à l'œil (même ancien) s'avèrent donc à risque.

Certaines maladies comme le diabète mais aussi la prise de corticoïdes constituent aussi des facteurs favorisants. Les symptômes doivent pousser à consulter son ophtalmologiste : lui seul pourra confirmer ou infirmer le diagnostic à l'examen. A noter : seules les cataractes totales et blanches se voient à l'œil nu. Il faut savoir que la cataracte augmente avec le temps : la baisse de la vue peut s'accentuer en quelques mois, parfois en quelques années mais elle demeure inéluctable. La corriger avec des verres plus forts ne suffit donc pas.

Comment ça se soigne ?

Les spécialistes conseillent en général d'opérer si le patient présente une acuité visuelle inférieure ou égale à cinq dixième sauf demande particulière (patient très gêné ou exerçant un métier de précision par exemple). Les résultats sont excellents. Si vous ne souffrez pas d'un autre problème de vue, vous retrouvez une vision parfaite avec et parfois même sans lunettes.

L'ophtalmologiste vous explique la situation et les risques d'une éventuelle opération : infection grave de l'œil,



décollement de rétine (moins d'un cas pour 100), rupture capsulaire (l'enveloppe du cristallin se casse) dans de très rares cas. Puis il réalise un fond d'œil et une échographie afin de déterminer la puissance de l'implant en fonction de la longueur et de la courbure de votre œil mais aussi de la correction souhaitée.

L'opération de la cataracte, c'est quoi ?

La technique opératoire

Le chirurgien incise la cornée, réalise un opercule dans l'enveloppe du cristallin, le fragmente puis l'aspire grâce à des ultrasons et enfin glisse un implant dans l'enveloppe restante du cristallin. Le type d'implant le plus utilisé (dit monofocal) est calculé pour retrouver une bonne vision de loin mais nécessite de porter des lunettes pour voir de près. D'une manière générale,

les patients porteurs de verres progressifs avant l'intervention en auront toujours après mais leur puissance va changer.

Du nouveau côté implant

Il existe de nouveaux implants (dits multifocaux) qui améliorent à la fois la vision de loin et de près mais avec parfois certains effets secondaires (halos, vision moins parfaite de loin, de près ou en vision intermédiaire). Ils peuvent intéresser les personnes qui veulent à tout prix éviter de porter des lunettes. Autres inconvénients : leur coût, mais aussi le fait qu'il ne faut pas présenter un astigmatisme trop important pour en bénéficier. L'opération a lieu la plupart du temps en ambulatoire sous anesthésie locale. Un bilan anesthésique avec prise de sang sera donc réalisé avant l'opération. Le chirurgien opère un œil après l'autre (15 jours d'écart entre les deux

minimum). S'en suivent deux visites postopératoires gratuites : le lendemain de l'intervention et une semaine après pour détecter d'éventuelles complications. Un mois plus tard, le spécialiste pourra prescrire des nouvelles lunettes. Côté suites opératoires, on n'observe aucune douleur mais parfois une vision floue ou double et un œil un peu rouge. Des gouttes anti-inflammatoires et antibiotiques sont nécessaires pendant un mois. Il faut aussi éviter les efforts violents, porter une coque de protection pour la nuit et des lunettes pour sortir. Des douleurs ou une baisse de vision nécessitent une consultation en urgence.

Enfin, dans un certain nombre de cas, une cataracte secondaire peut survenir : l'enveloppe du cristallin s'opacifie à son tour... Nul besoin de ressortir les bistouris, cette fois, un laser pourra régler le problème.

FAITES LE PLEIN D'ANTIOXYDANTS

Consommer des vitamines E, ainsi que des antioxydants comme la lutéine ou la zeaxanthine, contenues dans les jaunes d'œufs, les épinards et d'autres légumes verts, pourrait faire diminuer le risque de contracter une cataracte. C'est ce qui ressort d'une étude publiée dans la revue Archives of Ophthalmology. Les enquêteurs ont étudié des informations venant de quelque 36.000 femmes, provenant de l'institut

national de la santé américain. Plus de 2000 d'entre elles ont développé une cataracte durant la durée de l'étude. Les personnes ayant consommé le plus de lutéine et de zeaxanthine auraient 18% de chances de moins que les autres de développer cette maladie. Celles qui ont consommé le plus de vitamine E pourraient avoir 14% de risques de moins que les autres de contracter une cataracte.



La disparition des abeilles causerait des millions de morts

La disparition des abeilles nuirait à l'environnement mais pourrait être aussi responsable de la mort de millions de personnes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *The Lancet*.

Les abeilles travaillent dur pour notre santé avec la pollinisation. Leur disparition entraînerait une modification de notre alimentation et une augmentation des maladies cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et certains cancers, mais aussi des carences en micronutriments, notamment de vitamine A et de folates, vitaux pour les femmes enceintes. Le bilan serait lourd : 1,4 millions de morts, soit une augmentation de la mortalité mondiale de 3%.

« Ces changements alimentaires pourraient augmenter la mortalité mondiale annuelle par les maladies non transmissibles et celles liées à la malnutrition de 1,42 million de décès par an », conclut le Dr Samuel Myers, de l'Harvard T.H. Chan School of Public Health (Etats-Unis) et principal auteur de l'étude. « Une perte des services de pollinisation limitée à 50 % équivaudrait à une surmortalité de 700 000 décès », selon les modalités des chercheurs.

Les pays en voie de développement lourdement touchés
Les carences en vitamine A et folates peuvent atteindre les yeux, ce qui peut entraîner la cécité, et provoquer la malformation du système nerveux. Ces effets sur la santé toucheraient les pays développés et en développement.

Les conclusions de l'étude affirment que 71 millions de personnes dans les pays à faibles revenus pourraient se retrouver carencées en vitamine A, et que 173 millions d'entre elles qui deviendraient carencées deviendraient surtout carencées en folates.

La disparition des abeilles serait aussi responsable d'une réduction de la production mondiale de fruits de 22,9%, de légumes de 16,3%, et de 22,9% en noix et graines. Cela augmenterait les maladies non transmissibles et celles liées à la malnutrition de 1,42 millions de décès par an.

La Haute Autorité de Santé (HAS) vient de se déclarer non favorable à la réalisation des chirurgies de la cataracte en cabinet d'ophtalmologie de ville, estimant que cet acte chirurgical doit être effectué au sein d'un bloc opératoire.

A la demande de la Direction de la sécurité sociale, la Haute autorité de santé s'est penchée sur l'opération de chirurgie de cataracte afin de voir s'il était possible de réaliser cette chirurgie en cabinet de ville, ce que souhaitent certains ophtalmologues.

La cataracte touche plus de 20 % de la population à partir de 65 ans et plus de 60 % à partir de 85 ans. Le traitement consiste à extraire le cristallin opaque et à le remplacer par un implant intraoculaire artificiel. Cette opération se pratique sous anesthésie générale, anesthésie locorégionale ou anesthésie locale.

Lors de ses discussions, le groupe de travail a considéré que la réalisation de la chirurgie de la cataracte nécessitait un environnement technique propre aux blocs opératoires ainsi que la présence d'un anesthés-



siste réanimateur, d'autant que la population concernée, âgée de plus de 65 ans, est plus fragile. Néanmoins, la HAS précise que

l'opération de la cataracte pourrait éventuellement être réalisé au sein d'une structure de type "centre de chirurgie ambulatoire au-

tonome" à terme, avec présence d'un anesthésiste sur le site. Ces centres "autonomes" seront toutefois soumis à certaines règles,

notamment en matière d'hygiène, de gestion des équipements et des dispositifs médicaux, et de procédures de bio-nettoyage.

SOLEIL : ATTENTION LES YEUX !

S'il est bon pour le moral, le soleil peut s'avérer dangereux pour vos yeux et causer des dommages irréversibles. Vous ne voulez quand même pas souffrir de cataracte précoce ?

Si vous ne portez pas de lunettes de soleil ou que les verres de vos lunettes sont trop légèrement teintées et peu adaptées à la luminosité estivale, le soleil vous fait courir des risques ! Picotements, rougeurs, larmes, et hypersensibilité sont les premiers symptômes de ces troubles visuels encourus. Mais il ne faudrait pas plus de deux heures pour qu'un "coup de soleil" sur l'oeil endommage votre cornée, au risque de la brûler ou de provoquer ensuite une cataracte précoce.

Protection UV 100%

Le choix de lunettes de soleil est loin d'être anodin. Des modèles de mauvaise qualité, comme c'est le cas des lunettes contrefaites et fantaisie, ne protègent pas suffisamment les yeux. Pour protéger les yeux, les verres doivent filtrer 100% des rayons UV. La protection solaire est classée en cinq catégories (0 à 4). En cas de luminosité forte, comme c'est le cas en été, il convient de choisir une catégorie 3 ou 4 pour être bien protégé. Avec un indice 3, on filtre 100 % des UV et 85 % de la lumière visible. Ce sont des lunettes de plein été ou pour la voiture par grand soleil. L'indice 4 est recommandé pour les sorties en mer ou les randonnées en montagne. Mais attention : il ne



sert à rien de choisir des lunettes de soleil à verres très foncés si ceux-ci ne filtrent pas les UV. Cela est même dangereux, car ces verres foncés entraînent une dilatation de la pupille, laissant passer les UV néfastes.

Au volant, les lunettes sont vitales

Le port de lunettes de soleil au volant est impératif en cas de forte

luminosité, celle-ci pouvant provoquer un éblouissement et une fatigue. Les heures du lever et du coucher du soleil sont particulièrement dangereuses, car le soleil y est rasant. Il convient d'utiliser des verres protecteurs de catégorie 2 ou 3. Les verres polarisants, qui filtrent la lumière en ne laissant passer que celle dite "utile", seront préférables, car la lumière du soleil réfléchit fortement sur la route. Notez que les verres de pro-

tection 4, trop sombres, sont interdits pour la conduite automobile.

Catégorie 0 : intérieur et ciel voilé

Catégorie 1 : Luminosité solaire atténuée

Catégorie 2 : Luminosité solaire moyenne

Catégorie 3 : Forte luminosité solaire

Catégorie 4 : Luminosité solaire exceptionnelle.

**EN RAISON
DU BLOCUS
8 000
malades du sida
en attente de
médicaments
dans l'est de
l'Ukraine**



Quelque 8.000 séropositifs dans l'est de l'Ukraine risquent d'être confrontés à une importante pénurie de médicaments dans un mois en raison du blocus frappant la zone avec le conflit entre Ukrainiens et prorusses, a mis en garde dimanche un responsable de l'ONU.

Ces malades ont besoin à la fois d'antirétroviraux et de produits de substitution à l'héroïne, comme la méthadone, actuellement bloqués aux postes de contrôle de l'armée régulière ukrainienne ou tenus par les rebelles prorusses.

Les patients « sont pris dans le feu croisé entre le gouvernement ukrainien et les combattants prorusses », a indiqué à l'AFP Michel Kazatchkine, envoyé spécial de l'ONU pour le sida en Europe orientale et Asie centrale, à l'ouverture de la 8ème conférence sur la pathogénèse du VIH qui se tient jusqu'à mercredi à Vancouver (ouest du Canada).

Pour régler ce problème urgent, « j'appelle les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, la Russie et l'Ukraine à agir », a-t-il déclaré.

L'urgence se porte principalement sur la région du Donbass, et les Républiques populaires autoproclamées de Donetsk et de Lougansk.

Un quart des personnes atteintes par le virus du sida en Ukraine habitaient autrefois dans ces zones, mais des milliers ont fui, a souligné M. Kazatchkine.

Les 8.000 restés sur place sont principalement dépendants à la drogue et sont traités par opioïde en substitution à leur prise de drogue, et sont également traités par des antirétroviraux pour le VIH. D'ici à la mi-août, les stocks seront épuisés, a-t-il indiqué.

Les médicaments sont déjà payés et l'ONG Médecins sans Frontières (MSF) s'est engagée à les acheminer et à superviser les traitements. Jusqu'ici, la coopération entre le gouvernement et la société civile en Ukraine avait permis de lutter efficacement contre la propagation du VIH, mais, selon le responsable de l'ONU, toute cette avancée « est mise en danger » par le conflit armé, la crise économique et le retrait des ONG.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Ukraine comptait officiellement début 2014 quelque 234.000 séropositifs de plus de 15 ans, et faisait face à la pire épidémie du sida en Europe.

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

La FAO demande 20 millions de dollars

L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a demandé lundi 20 millions de dollars pour lutter contre des foyers de crise de grippe aviaire hautement virulente de type H5N1 en Afrique de l'Ouest.

La FAO a lancé cet appel après l'apparition de foyers du virus H5N1 dans les élevages de volailles, les marchés et les exploitations familiales au Nigeria, au Burkina Faso, au Niger, en Côte d'Ivoire et au Ghana, précise dans un communiqué.

que l'agence onusienne dont le siège est à Rome.

« Sur la base de nos connaissances, il y a un risque réel de propagation du virus. Une action urgente est nécessaire pour renforcer les systèmes d'enquête et de rapports vétérinaires dans la région et lutter contre la maladie à ses racines, avant qu'il n'y ait un débordement chez les humains », a assuré Juan Lubroth, chef de la division santé animale à la FAO, selon le communiqué. La grippe aviaire

pourrait déclencher une hécatombe de poulets - source nutritive et peu coûteuse de nourriture pour de nombreuses personnes - avec un impact néfaste sur les régimes alimentaires et l'économie de la région, aggravant ainsi une situation déjà difficile, ajoute l'agence. La souche H5N1 a causé la mort de dizaines de millions de volailles et des pertes évaluées à plusieurs dizaines de milliards de dollars dans le monde. La première incursion du virus H5N1 en Afrique de l'Ouest s'est

produite en 2006, mais la maladie a été éliminée en 2008. A la fin de 2014, le virus a été réintroduit au Nigeria, où il se répandit rapidement. A ce jour, plus de 1,6 million de volailles ont été abattues ou sont mortes des suites du virus, selon la FAO. La maladie peut être transmise aux humains, et la FAO travaille donc en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les évaluations de pays et les plans d'urgence.

APS

AIN TEMOUCHENT

Le nouvel hôpital d'El Amria ouvrira ses portes en septembre prochain

Le nouvel hôpital d'El Amria (28 km du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Témouchent) ouvrira ses portes en septembre prochain, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population (DSP).

Les travaux de réalisation de ce projet sont en voie d'achèvement, a indiqué M. Mokhtar Harrache rappelant qu'un délai de trois mois avait été accordé par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour l'achèvement de cet établissement de santé publique lors de sa visite de travail dans la wilaya d'Aïn Témouchent au mois de janvier.

Selon le DSP, M. Abdelmalek Bouafia avait invité l'entreprise de réalisation à mettre le paquet pour être au rendez-vous, signalant qu'une commission du ministère accompagnera l'achèvement du projet, dont l'état d'avancement était estimé alors à 90 pour cent.

Une fois mis en service, cet établissement hospitalier d'une capacité de 60 lits fera passer le ratio de lits d'hospitalisation de la wilaya à un lit pour 397 habitants dépassant de loin la norme nationale estimée à un lit/500 habitants, a-t-il ajouté.

La couverture sanitaire de la wilaya d'Aïn Témouchent s'améliorera davantage dans ce domaine, puisque cet hôpital sera doté d'un service de scanner. De la sorte, la wilaya comptera cinq scanners venus à point nommé pour améliorer la prise en charge sanitaire au niveau des zones rurales. Cette nouvelle infrastructure constituera, une fois mis en service, le cinquième établissement public hospitalier de la wilaya après ceux d'Aïn Témouchent (02), de Beni Saf



et Hammam Bouhadjar, a-t-on indiqué. Inscrit en 2009, ce cinquième hôpital de la wilaya d'Aïn Témouchent qui devait être achevé en 2011, par une entreprise étrangère, a vu cette date reportée à maintes reprises après plusieurs mois d'arrêts. Les travaux de réalisation de cet établissement ont repris, en 2012, et ont été confiés à deux entreprises.

Mis en chantier en fin d'année 2010 sur une superficie de 30.000 mètres carrés, ce projet a enregistré des retards dus, entre autres, au non respect des normes de construction tel que confirmé par l'organisme de contrôle technique des constructions (CTC), d'où l'annulation d'un premier contrat de réalisation avec une entreprise étrangère, a signalé le DSP.

Pour activer cette opération de réa-

lisation, les travaux du projet ont été répartis en lots. Le secteur de la santé de la wilaya d'Aïn Témouchent a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2014, de sept opérations pour lesquelles une enveloppe globale de 2,7 milliards DA a été allouée.

Ces actions portent sur la réalisations d'un hôpital de 60 lits à Ain El Arbaâ, de quatre polycliniques, d'un complexe mère et enfant à Aïn Témouchent où sera également édifiée une école de formation paramédicale, ainsi que deux blocs de médecine interne hommes et femmes.

Les établissements de santé de proximité et celui hospitalier spécialisé bénéficieront, pour leur part, de cinq (05) blocs administratifs, alors que 16 salles de soins de la wilaya seront aménagées et équipées.

SÉMINAIRE SUR LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS Participation d'une centaine de cadres



Plus d'une centaine de cadres relevant de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya d'Alger prennent part lundi au niveau de l'Institut national de la santé publique (INSP) à El Biar (Alger), à un séminaire sur l'élaboration de projets d'établissements, en vue d'améliorer les prestations médicales au profit des citoyens. Selon le Directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui, le séminaire se veut « une rencontre d'évaluation des établissements hospitaliers et de proximité de la wilaya d'Alger et du taux de mise en œuvre des projets d'établissements, en vue d'améliorer les prestations médicales au

profit des citoyens ». Ce projet, lancé l'année dernière, consiste à « garantir une meilleure gestion des ressources financières et humaines ainsi que des prestations de qualité au sein de ces établissements afin d'améliorer le rendement des personnels de ce secteur », a-t-il rappelé.

Cette rencontre vise à corriger les lacunes relevées dans ces projets et à donner d'autres recommandations pour une meilleure prise en charge de la santé du citoyen.

Ce projet permet au directeur de chaque établissement et à son personnel administratif de planifier le

projet de leur établissement au début de chaque année et de l'évaluer à la fin de l'année, a indiqué M. Miraoui.

Prennent part à cette rencontre des directeurs d'établissements hospitaliers, des sous directeurs, des membres de conseils médicaux et les personnels administratifs de ces établissements, dans le cadre d'une meilleure planification de ces projets, prenant en compte les recommandations issues de ces rencontres, a-t-il précisé.

Des rencontres similaires sont prévues dans différentes wilayas du pays sur les projets d'établissements hospitaliers, en attendant la tenue d'une rencontre nationale.

EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION AGA KHAN Séminaire international sur l'urbanisme en décembre prochain à Alger, a annoncé M. Azzedine Mihoubi

Un séminaire international sur l'urbanisme sera organisé en décembre prochain à Alger portant notamment sur les expériences de certains en matière de création de nouvelles villes et la réhabilitation des vieilles villes», en collaboration avec la Fondation Aga Khan, a annoncé dimanche à Alger le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Lors de sa rencontre avec Farrokh Derakhshani, directeur du prix Aga Khan d'architecture, décerné par cette fondation, M. Mihoubi a indiqué que la visite de ce dernier en Algérie s'inscrivait dans le cadre «d'échange de vues sur la coopération à l'avenir dans des projets qui concernent le domaine d'activité de la fondation Aga Khan».

De son côté, M. Derakhshani qui effectuera des visites à plusieurs sites dont la Casbah, a indiqué que ce sé-



minaire devra également «mettre en avant le rôle du patrimoine algérien dans le monde musulman».

Le prix Aga Khan d'architecture, décerné par la Fondation Aga Khan (Aga Khan Award for Architecture), avait été instauré en 1977 et a pour ambition de faire reconnaître et favoriser les architectures les plus aptes à satisfaire les besoins des sociétés musulmanes et à répondre à leurs aspirations, selon le site électronique de la fondation..

La fondation Aga Khan, agence de développement international non lucratif créée par l'homme d'affaires Aga Khan en 1967, est dédiée à la recherche d'alternatives innovantes et durables pour les défis du développement social notamment en Asie et en Afrique de l'est.

Cette fondation dont le siège est à Genève (Suisse), active dans quatre continents et a des sections dans 15 pays.

26^e JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE: Ouverture officielle des inscriptions

Les inscriptions pour la participation à la compétition officielle des 26^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC, Tunisie) sont officiellement ouvertes, annoncent les organisateurs.

Dédicée aux œuvres et aux réalisateurs des pays arabes et d'Afrique, la compétition est ouverte aux documentaire, court et long métrages de fiction ainsi qu'aux films d'animation, produits après le 31 octobre 2014.

Les candidats à la sélection en prévision de la com-

pétition aux JCC, prévues à Tunis du 21 au 28 novembre prochain, doivent s'inscrire sur le site Internet du festival, www.jctunisie.org, où ils peuvent également prendre connaissance du règlement régissant des JCC, dont l'édition 2015 marque le passage à une périodicité annuelle de ce rendez-vous cinématographique qui fêtera en 2016 ses cinquante ans d'existence.

La compétition officielle (court et long métrage) et la compétition dans la section documentaire sont limitées à deux œuvres par pays, à

l'exception de la Tunisie autorisée à en présenter trois dans chacune des catégories.

Le Prix Tahar Cheriaa (du nom du fondateur des JCC disparu en 2010) de la première œuvre, sera attribué pour distinguer un premier opus d'un réalisateur en provenance des pays participants. Pour l'édition 2015 des JCC, les organisateurs prévoient de reconduire le «Producer's network» pour promouvoir les films sélectionnés et mettre en réseau porteurs de projets et producteurs internationaux, et l'atelier «Takmil» d'aide à la finition et de soutien post production au profit des jeunes réalisateurs.

Très présents aux JCC depuis leur création en 1966, les cinéastes algériens avaient décroché en 2014 le «Tanit de bronze» du court métrage attribué à Karim Moussaoui pour «Les jours d'avant» ainsi que le «Prix de la meilleure interprétation» masculin, revenu à Khaled Benissa pour son rôle dans «El Wahraui» (L'Oranais) de Lyes Salem.

TOURNAGE DU FILM «LA MAQUISARDE» DE NORA HAMDI

Un casting sera organisé à Tizi-Ouzou les 26 et 27 juillet

En prévision de l'adaptation au cinéma du roman «La maquisarde» de l'écrivaine et cinéaste Nora Hamdi, un casting sera organisé les 26 et 27 juillet en cours à Tizi Ouzou, a

souligné, jeudi, la direction locale de la culture dans un communiqué.

Les organisateurs du casting qui se déroulera à la Mai-

son de la culture Mouloud Mammeri à partir de 10H00, auront à trouver la protagoniste du film, à savoir une jeune fille âgée de 14 à 15 ans mince, brune, cheveux et yeux noirs ou bruns.

Dans son dernier roman «La maquisarde», inspiré du parcours de sa mère combattante dans le douar de Sidi Ali Bounab, qui surplombe la commune de Tadmari (Tizi Ouzou), durant le colonialisme français, Nora Hamdi, donne la parole aux femmes et retrace leur vécu révolutionnaire durant la guerre de libération nationale, marqué notamment par la torture, les emprisonnements et la fuite des villages détruits et incendiés par l'armée coloniale.

Selon le synopsis du film, l'histoire se déroule en 1954 en Algérie et parle d'une jeune

femme, «Nelha, 14 ans, qui va devenir maquisarde malgré elle. Capturée dans une ferme militaire, elle rencontre Suzanne, une ancienne résistante ayant épousé la cause algérienne. Mais séparée d'elle, Nelha fuit et suivra un destin hors du commun».

Nora Hamdi a déjà publié plusieurs ouvrages, dont que le roman «Des poupées et des anges» qui a eu le prix Yves Navarre, «Plaquée or», «La couleur dans les mains». Elle a également réalisé deux courts métrages : «Petits ensembles au bout de la nuit» et «La danse dans le noir». Après son premier long métrage «Des poupées et des anges», Nora Hamdi, qui semble être fascinée par le septième art, adapte son cinquième roman «La maquisarde» pour son prochain film.



ARTISANAT Deux expositions nationales prochainement à Tlemcen

Deux expositions nationales de l'artisanat sont prévues dans la wilaya de Tlemcen du 22 au 31 juillet en cours, a-t-on appris dimanche de la chargée de l'artisanat auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.

La première exposition est prévue au niveau de la plage de Marsa Ben M'hidi et la seconde sur le plateau «Lalla Setti» à Tlemcen, selon la même responsable qui a indiqué que les deux expositions sont initiées par la direction du tourisme et de l'artisanat en collaboration avec la Chambre d'artisanat et des métiers de Tlemcen.

Elles prévoient des stands sous forme de tentes (14 pour le plateau Lalla Setti et 13 pour Marsa Ben M'hidi) pour établir des modèles de produits artisanaux nationaux dont le tapis de Ghardaïa, l'habit pour femmes d'Oran, les bijoux en argent de Tizi Ouzou et des produits de cuir, de poterie, de bois et de cuivre des wilayas de Tipasa, Alger, Adrar et D'ouargla. La direction du tourisme vise, à travers ces deux expositions simultanées, à faire découvrir des produits d'artisanat et des métiers manuels des régions du pays très prisés par les citoyens, et à encourager la culture de consommation du produit national, a souligné la même responsable.

Pour elle, ces manifestations rentrent dans le cadre de la relance et de la promotion du tourisme, et visent à réunir des artisans et à leur offrir un cadre pour échanger des expériences et chercher les moyens de développer le secteur et protéger certaines métiers menacés d'extinction faute de matière premières, à l'instar de la fabrication de chaussures et de burnous traditionnels.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE FÈS La pièce «Rahla» de la troupe «El Bahja» programmée

La pièce de théâtre «Rahla», de l'association théâtrale algérienne «El Bahja», est au programme du 10^e festival international du théâtre professionnel de Fès (Maroc), prévu du 21 au 26 juillet courant, rapporte la presse marocaine.

Réalisée par Toune Ait Ouuali, la pièce relate la situation de la femme au sein de la société algérienne à travers l'histoire d'une maman divorcée qui partage avec sa fille, une vie tourmentée et pleine de contraintes. L'œuvre est réalisée sur un texte de Meriem Alleg (2015) alors que la musique a été composée par Hocine Bensmicha. «Rahla» entrera en compétition avec d'autres œuvres cinématographiques notamment «Hyia Ouel kayed» et «Haddou Kaddou» (Maroc) et «1980 wenta talee» (Egypte). Ce événement organisé par le syndicat marocain du théâtre professionnel (section Fès), en collaboration avec le ministre marocain de la Culture, se veut «un hommage aux professionnels du théâtre». Un hommage sera rendu à cette occasion à plusieurs artistes. Les troupes et les associations théâtrales concourront lors de ce rendez-vous qui se tiendra sous le thème «Vers l'institution du théâtre professionnel», pour les prix «Bordj nour», le prix de la réalisation théâtrale, le prix de la scénographie ainsi que les prix du meilleur comédien et de la meilleure comédienne.

LIBYE

Enlèvement de quatre Italiens

Quatre Italiens travaillant pour une entreprise de construction ont été enlevés en Libye, a annoncé lundi le ministère des Affaires étrangères.

Au moment de l'enlèvement, ils se trouvaient aux alentours du complexe de la compagnie pétrolière italienne ENI dans la région de Mellitah, à l'ouest de Tripoli, selon un communiqué du ministère.

Une unité de crise a immédiatement été activée pour suivre l'affaire et se trouve «en contact constant avec les familles et l'entreprise Bonatti» qui les emploie. Le ministère rappelle que l'ambassade d'Italie en Libye est fermée depuis le 15 février et que les Italiens ont été invités à quitter un pays en situation d'«extrême difficulté».

RWANDA

Lancement des «consultations» populaires sur un possible 3^e mandat de Kagame

Les parlementaires rwandais ont commencé lundi des consultations populaires à travers le pays visant à rédiger la réforme constitutionnelle qui permettra au président Paul Kagame de briguer un troisième mandat en 2017, selon une source officielle.

«Jusqu'au 11 août, tous les parlementaires vont sur le terrain pour faire des consultations avec la population. On va leur demander leur avis à propos de l'amendement, ce qu'ils attendent de cette réforme», a déclaré Donatine Mukabalisa, présidente de la Chambre des députés, citée par l'AFP.

Ces consultations avaient été annoncées le 14 juillet à l'issue d'un vote à l'unanimité du Parlement rwandais en faveur d'une réforme permettant à M. Kagame de briguer un troisième mandat en 2017.

L'issue de la consultation fait peu de doute: ayant même le vote au Parlement, plus de 3,7 millions de Rwandais, sur un corps électoral de quelque 6 millions, avaient déjà signé des pétitions réclamant une modification de l'article 101 de la Constitution limitant à deux le nombre de mandats présidentiels successifs.

Selon Mme Mukabalisa, ces consultations vont «nous guider dans la rédaction du projet de réforme» constitutionnelle. Elle a précisé que les parlementaires allaient rencontrer «toutes les couches de la population». Une fois les consultations terminées, la constitution fera ensuite de nouveau l'objet d'un vote au Parlement, puis sera formellement soumise à référendum.

CÔTE D'IVOIRE

Le parti de Gbagbo se dit confiant pour des élections apaisées

Le président du Front populaire ivoirien (FPI, parti de l'ex-président Laurent Gbagbo) Pascal Affi N'Guesan s'est dit dimanche confiant pour l'organisation des élections apaisées dans le pays.

«Nous ne devons pas avoir peur d'aller voter, car nous avons consenti des efforts pour qu'il n'y ait plus de fusil, de palabre inutile. Ce qui nous éviterait le chaos», a assuré M. Affi Nguesso lors d'une tournée dans le département de Didiévi (centre), selon des médias locaux. Le président du FPI a exhorté les Ivoiriens à préserver la paix en se débarrassant des «seigneurs de la guerre». «Au nom de la paix, nous devons nous entendre pour que nos prisonniers sortent des prisons, nos exilés reviennent au pays, que les comptes soient dégelés», a-t-il plaidé. De son avis, l'élection présidentielle, prévue en octobre 2015, sera l'«affaire des Ivoiriens qui aspirent au changement utile».

«Nous n'avons pas le choix d'être absents à ces élections parce que la Côte d'Ivoire nous attend aux affaires», a-t-il déclaré, faisant état de sa candidature au prochain scrutin. Pour lui, les Ivoiriens ont aujourd'hui soif d'alternance et l'opposition doit pouvoir répondre à cette aspiration.

«Notre parti doit être la pour incarner cette aspiration des ivoiriens au changement et donc c'est pour cela que nous serons présents», a conclu M. Affi Nguesso, dont la candidature n'est pas soutenue par tous les membres du FPI.

Certains membres de ce parti s'opposent à toute candidature tant que leur leader Laurent Gbagbo sera en prison à la Haye.

SÉNÉGAL

Ouverture du procès de l'ex-président tchadien Hissène Habré

Le procès de l'ex-président tchadien Hissène Habré poursuivi pour «crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de torture», s'est ouvert lundi devant une cour spéciale à Dakar, au Sénégal.

Agé de 72 ans, Hissène Habré a été porté dans le box des accusés au palais de justice de la capitale sénégalaise par des agents de l'administration pénitentiaire, ont rapporté des médias.

Le procès, devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE), un tribunal spécial créé par l'Union africaine (UA) en vertu d'un accord avec le Sénégal, s'est ouvert après l'évacuation par les gendarmes de partisans du président tchadien déchu.

Hissène Habré, au pouvoir entre 1982 et 1990, est en détention à Dakar où il vivait en exil depuis sa chute. Il a été inculpé par les Chambres africaines extraordinaires. M. Habré avait été renversé par l'ac-



tuel président tchadien, Idriss Déby Itno, qui était un de ses proches collaborateurs avant d'entrer en rébellion.

Selon une commission d'enquête tchadienne, le régime de M. Habré a fait plus de 40.000 morts parmi les opposants politiques et certains groupes ethniques. Une centaine

de témoins et de parties civiles, d'experts (graphologues, médecins-légistes, anthropologues, militaires) sont attendus au procès.

Plus de 200 journalistes sont accrédités pour suivre le procès dont la Radiodiffusion Télévision sénégalaise sera le diffuseur exclusif.

Un «tournant» pour la justice en Afrique, selon l'ONU

Les Nations unies ont qualifié lundi le procès de l'ancien président du Tchad Hissène Habré devant une cour spéciale au Sénégal de «tournant pour la justice en Afrique».

Ce procès «devant les Chambres extraordinaires africaines» a pu être organisé «grâce aux victimes et à leur inlassable et remarquable quête de justice et d'établissement des responsabilités pour les graves violations des droits de l'Homme perpétrées pendant les huit années du régime Habré», a estimé dans un communiqué de l'ONU aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein.

M. Zeid a ajouté que ce procès montre aussi que «les dirigeants accusés de crimes graves ne devraient pas supposer qu'ils pourront indéfiniment échapper à la justice».

MALI

6 morts dans un conflit intercommunautaire entre Peuls et Dogons

Six personnes ont été tuées dans le centre du Mali en raison d'un conflit intercommunautaire opposant des éleveurs peuls à des cultivateurs dogons, non loin de la localité de Mondoro, ont rapporté des médias dimanche.

«Ce dimanche, la tension est toujours très vive. On entend toujours des coups de feu. Samedi, six personnes ont été tuées non loin de Mondoro. Ce sont les éleveurs peuls qui ont tué des cultivateurs dogons», a déclaré Souleymane Ongôiba, conseiller communal de Mondoro, cité par l'AFP.

Située à 200 kilomètres de Douentza, la commune de Mondoro



est proche de la frontière avec le Burkina Faso.

Selon une autre source sécuritaire, «depuis un mois», le climat était tendu entre les Peuls et les Dogons. «Les uns possèdent des bêtes, les au-

tres la terre. La confrontation est parfois inévitable. C'est ce qui est arrivé», a-t-elle commenté.

«Les Peuls armés se sont déplacés dans la commune de Mondoro pour tuer froidement avec des armes de guerre les Dogons. (...) Nous sommes obligés d'appeler au calme pour que la situation ne dégénère pas», a déclaré de son côté une source administrative dans la région.

«C'est toujours très tendu actuellement. Nous avons demandé un renfort sécuritaire qui n'est toujours pas arrivé. Il faut éviter de compter bientôt plus de six morts», a ajouté cette source administrative.

BURUNDI

L'ancien président Ntibantunganya met en garde contre le danger d'un génocide

Le sénateur burundais Sylvestre Ntibantunganya, ancien président de la République (1994-1996), a exhorté dimanche la communauté internationale à éviter que le Burundi ne sombre dans une crise comme celle de 1994 au Rwanda.

«À la communauté internationale, il faut dire ceci : ne nous trouvons pas demain devant une situation comme celle qui a eu lieu au Rwanda il y a une vingtaine d'années et que cette communauté internationale ne vienne ici pour verser les larmes de crocodile alors qu'elle observe ce qui se passe, qu'elle voit qui bloque, qu'elle voit qui ne cherche pas une solution», a-t-il déclaré après la suspension du dialogue politique inter-burundais dimanche.

Les pourparlers entre le pouvoir et l'opposition, destinés à sortir le Burundi de la crise qu'il traverse depuis fin avril, ont été ajournés sine die dimanche par la médiation ougandaise en raison de l'absence du gouverne-



ment, au moment où la communauté internationale a mis en garde contre «un conflit majeur» dans ce pays, susceptible d'affecter le régime des Grands Lacs.

«Il faut que les Burundais sachent, que la région sache, et que la communauté internationale sache qui est l'obstacle maintenant parce que quand vous négociez, au bout du

temps, vous trouvez une solution qui vous arrange tous», a-t-il déclaré.

Pour lui, la sécurité au Burundi est menacée et cette insécurité peut compromettre la sécurité dans la région.

«Il y a donc un devoir d'agir rapidement car j'ai vu en 1994 les erreurs qui ont été commises par la région au Rwanda. Je ne dirais pas que les dimensions seront les mêmes, mais j'ai l'impression qu'il y a une option délibérée de laisser la situation évoluer dangereusement vers des risques de violences», a averti M. Ntibantunganya.

La candidature du président sortant Pierre Nkurunziza, qui brigue un troisième mandat à la présidentielle prévue mardi, a plongé depuis fin avril le Burundi dans une grave crise émaillée de violences ayant fait plus de 80 morts. Les adversaires de M. Nkurunziza estiment que la Constitution lui interdit de se présenter à nouveau.

APS



YÉMEN

Au moins 57 civils tués dans des bombardements rebelles à Aden

Au moins 57 civils ont été tués dimanche dans des bombardements attribués aux rebelles Houthis à Aden, selon un nouveau bilan des services de santé d'Aden.

«Cinquante-sept civils, dont 12 enfants et six femmes, ont été tués et plus de 215 autres ont été blessés, dont 25 enfants et 15 femmes», a indiqué le chef des services de santé d'Aden, Al-Kadhr Lassouer.

Ces bombardements interviennent alors que les forces pro-gouvernementales sont à l'offensive pour sécuriser Aden, et progressent vers le siège de la présidence, d'après des sources militaires. Le Yémen est plongé dans un

chaos sécuritaire et politique depuis mars dernier après la prise de contrôle de larges pans du territoire du pays par les rebelles houthis, poussant à l'exil le gouvernement légitime du président Abd Rabbou Mansour Hadi.

CONFLIT SYRIEN

L'armée régulière s'approche de la frontière libanaise, 20 rebelles tués

Les forces syriennes se sont approchées dimanche de la ville de Zabadani, limitrophe de la frontière libanaise, tuant 20 rebelles, selon l'agence de presse officielle Sana.

Des unités de soldats se sont emparées de trois nouveaux quartiers à Zabadani, s'efforçant de reprendre la ville clé, qui se trouve au nord-ouest de la capitale syrienne Damas et aussi près de la frontière libanaise.

Vingt djihadistes ont été tués alors qu'ils tentaient de sortir furtivement Zabadani dimanche, juste un jour après que les forces mili-



taires ont tendu une embuscade à 40 rebelles dans la zone.

Par ailleurs, l'observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh), organisme de surveillance proche de

l'opposition syrienne basée à Londres, qui dispose d'un large réseau de sources à travers la Syrie, a rapporté que des avions de combat des forces gouvernementales avaient effectué huit

raids contre les positions des rebelles à Zabadani, et avaient largué des barils d'explosifs sur la ville. Les forces terrestres syriennes ont également lancé huit missiles sur la ville au cours des combats, selon l'osdh.

Les forces gouvernementales cherchent à débarrasser la ville de Zabadani et toute la région de Qalamoun de l'emprise du Front al-Nosra et des militants affiliés à ce groupe extrémiste, lequel utilise cette ville pour faire passer des militants et des armes du Liban à la campagne située à l'ouest de Damas.

IRAK

108 éléments de Daech tués en 48 heures à Ninive

Au total, 108 éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ont été tués en 48 heures dans la province irakienne de Ninive, a-t-on indiqué lundi de source sécuritaire.

«L'aviation de la coalition internationale a bombardé plusieurs positions de Daech dans la province de Ninive au cours de ces dernières 48 heures», tuant 108 éléments de cette organisation terroriste, a déclaré le général Nadjm El-Djabouri, chef des opérations de cette province.

En outre, huit véhicules et des armes ont été détruits ainsi que des positions de lancement de roquettes et de missiles, selon la même source.

Le conflit en Irak a fait au moins 15.000 morts parmi les civils et 30.000 blessés depuis janvier 2014, selon un rapport de l'ONU qui dénonce des «violations généralisées des droits humains» dans le pays.

APRÈS L'ACCORD NUCLÉAIRE IRANIEN

L'UE souhaite voir l'Iran jouer un rôle «constructif» pour la stabilité de la région

L'Union européenne (UE) a souhaité lundi voir l'Iran jouer un rôle «constructif» pour la stabilité de la région, après la signature de l'accord sur son projet nucléaire.

«Nous espérons voir un Iran moins négatif (...) se comportant comme une puissance plus constructive dans la région», a indiqué le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond, lors d'une réunion à Bruxelles des chefs de la diplomatie de l'UE qui devait examiner les perspectives ouvertes par l'accord conclu la semaine dernière sur le nucléaire iranien.

«L'Union européenne peut jouer un rôle très important ici. Dans la mythologie iranienne, les relations avec les Etats-Unis sont très difficiles. C'est pourquoi nous avons peut-être l'occasion de jouer un rôle afin d'encourager l'Iran à envisager une attitude plus modérée dans la région», a déclaré le chef de la diplomatie britannique.

Le Conseil de sécurité doit adopter aujourd'hui une résolution ouvrant la voie à la levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne, à condition que l'Iran respecte à la lettre ses engagements prévus par l'accord conclu à Vienne.

UEST DE L'UKRAINE

Kiev et Washington lancent de vastes manœuvres militaires

L'Ukraine et les Etats-Unis ont lancé lundi de vastes manœuvres à Iavoriv dans l'ouest du pays auxquelles participent seize autres pays.

Au cours d'une cérémonie du lancement des manœuvres Rapid Trident dans le stade militaire ukrainien de Iavoriv, qui dureront jusqu'au 31 juillet, les commandants ukrainiens et américains des exercices ont passé en revue environ 2.000 militaires qui les ont salués dans leur langue, ont rapporté les médias.

Des chars participent aux manœuvres et des hélicoptères américains survolent la zone ce qui risque de provoquer la colère de la Russie. «Les manœuvres unissent pour la première fois 18 pays, cela montre un large soutien dont bénéficie l'Ukraine dans sa lutte pour sa liberté et la souveraineté», a déclaré le colonel Olexandre Sivak, commandant ukrainien. Les exercices se déroulent au moment où les troupes ukraines combattent la rébellion séparatiste dans l'est du pays dans un conflit qui a fait plus de 6.500 morts en quinze mois.

Kiev et les Occidentaux accusent la Russie d'être à l'origine de ce conflit en ayant armé les rebelles et déployé des troupes régulières dans l'est de l'Ukraine que Moscou dément catégoriquement.

Prennent part aux exercices à Iavoriv 675 militaires ukrainiens dont plusieurs ayant combattu dans la zone du conflit dans l'est et qui «veulent partager leur expérience avec leurs camarades ukrainiens et des autres pays», a souligné le colonel Sivak.

Pour le commandant américain, le colonel Alfred Renzi, qui aura sous ses ordres 562 soldats américains, les militaires des 18 pays (Ukraine, Azerbaïdjan, Bulgarie, Canada, Estonie, Géorgie, Allemagne, Grande-Bretagne, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Norvège, Pologne, Roumanie, Serbie, Espagne, Turquie, Etats-Unis) vont dans les deux semaines à venir «coopérer comme une force unifiée pour garantir la stabilité dans une région».

Fin avril, 300 parachutistes américains ont été déjà déployés pour plusieurs mois dans l'ouest de l'Ukraine (nom de l'opération: Fearless Guardian - Gardien sans peur) afin d'y entraîner 900 soldats de la Garde nationale ukrainienne devant combattre les rebelles, le tout à la demande de Kiev et devant durer six mois. Nombre d'entre eux du côté ukrainien et américain vont participer à Rapid Trident.

SIGNE DE DÉTENTE

Le drapeau cubain flotte au département d'Etat américain

Le drapeau cubain a été hissé lundi au département d'Etat américain, marquant le rétablissement historique des relations diplomatiques entre La Havane et Washington après des années d'hostilité entre les deux pays. Le drapeau de Cuba a été ajouté aux étendards d'autres pays à l'entrée du bâtiment, dans la capitale américaine, vers 08h00 GMT, ont rapporté les médias.

Le drapeau devait également être hissé à la mission diplomatique cubaine de Washington, élevée lundi au rang d'ambassade, pour la première fois depuis 1961.

Les relations ont officiellement repris après le douzième coup de minuit à Washington dans la nuit de dimanche à lundi.

La section d'intérêts américaine à La Havane a également pris le statut d'ambassade lundi, avec une cérémonie d'installation du drapeau américain qui aura lieu lors d'une visite du secrétaire d'Etat John Kerry prévue dans les prochaines semaines.

Le chef de la diplomatie américaine doit recevoir lundi son homologue cubain Bruno Rodriguez pour des entretiens à Washington. M. Rodriguez doit également présider une cérémonie à l'ambassade cubaine, à un jet de pierre de la Maison Blanche. Les Etats-Unis et Cuba ont annoncé le 17 décembre leur volonté de normaliser leurs relations.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Tunisie poursuit ses concertations avec les partenaires européens

Les autorités tunisiennes poursuivaient hier les concertations avec leurs partenaires européens visant à élaborer un plan pour lutter efficacement contre le terrorisme et contrer l'extrémisme, après les récents attentats qui ont secoué la Tunisie.

Dans le cadre de ces efforts, le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, était attendu lundi à Bruxelles, pour participer à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE), consacrée à la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite des concertations entamées avec l'UE, la semaine dernière à Tunis, lors de la visite du Coordinateur européen de lutte antiterroriste, selon le chargé de l'information à la Présidence du gouvernement, Dhafer Néji, cité par l'agence de presse tunisienne (TAP).

La visite comporte deux volets qui traitent de la lutte contre le terrorisme et de la coopération économique, a-t-il précisé. M. Essid aura des entretiens avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini, et le Coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme, Gilles de Kerchove, a-t-on indiqué.

Des rencontres sont, également, prévues avec les ministres des Affaires étrangères des Etats membres du Conseil de l'Europe, dont notamment les chefs de la diplomatie allemande, française et britannique.

Selon le Conseil européen, les ministres des Affaires étrangères débattront des «moyens d'accroître la contribution de l'UE à la sécurité et au développement économique en Tunisie» suite aux attentats de Sousse (26 juin 2015) et du Musée du Bardo (18 mars 2015).

L'UE avait fermement condamné ces attentats et exprimé sa détermination à intensifier la coopération avec la Tunisie «pour contrer cette menace terroriste commune» afin de renforcer «la démocratie pleine de pro-



messes du pays et contribuer à son développement socioéconomique». La Tunisie et l'UE, qui ont célébré le 17 juillet dernier le 20 ème anniversaire de l'Accord d'Association (signé en 1995), avaient entamé cette année des concertations pour l'élaboration d'un plan d'actions de lutte contre le terrorisme. De son côté, le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur, est attendu lundi à Londres pour «expliquer la réalité de la situation en Tunisie dans les domaines de la sécurité et du tourisme» suite à l'attaque terroriste perpétrée contre un hôtel à Sousse visant en majorité des touristes britanniques, selon Hassen Faithalli, porte-parole du président de l'ARP.

Mohamed Ennaceur sera accompagné d'une délégation composée des présidents de groupe parlementaire de Nidaa Tounes, Ennahdha, Union patriotique libre, Front populaire, Afek Tounes et le groupe social-démocrate. Le président de l'ARP sera, également, accompagné

des ministres du transport et du tourisme, ainsi que de la député Zohra Driss, directrice de l'hôtel où l'attaque terroriste avait eu lieu, le 26 juin 2015, faisant 39 victimes dont 30 touristes britanniques.

Les membres de la délégation s'entre tiendront avec le président de la commission des affaires intérieures à la chambre des communes, puis avec le président de la chambre, John Bercow. Ils auront des rencontres, respectivement, avec le groupe d'amitié parlementaire Royaume-Uni-Tunisie et les familles des victimes de l'attentat de Sousse. Une conférence de presse se tiendra au terme de la visite de la délégation.

Lutte continue, sur le terrain, contre le terrorisme

Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse, selon Kamel Jendoubi, ministre tunisien chargé de la Société civile.

M. Jendoubi avait auparavant annoncé l'arrestation de huit personnes en lien direct avec l'attaque sanglante le 26 juin contre un hôtel en bord de mer à Port El Kantaoui, près de Sousse. Huit jours après, l'état d'urgence a été décreté sur tout le territoire tunisien pour 30 jours.

M. Jendoubi a assuré que «plus de 100.000 agents de police, des gardes nationaux et des agents de la protection civile en plus des forces de l'armée nationale étaient déployés, alors que quelque 3.000 agents de sécurité ont été affectés à la protection des plages, des hôtels et des sites archéologiques.

Ces forces de sécurité ont été déployées alors que des experts de l'ONU avaient appelé à endiguer le flux de jeunes Tunisiens ralliant le groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), estimant que leur nombre, notamment en Syrie et en Libye, dépassait les 5.500.

Le Premier ministre Habib Essid avait alors affirmé que 15.000 jeunes Tunisiens avaient été empêchés de rejoindre le groupe Daech dans des zones de conflit.

La Tunisie fait face depuis sa révolution en janvier 2011 à une progression de la mouvance terroriste, responsable de la mort de dizaines de policiers et de militaires ainsi que de deux attentats qui ont tué 59 touristes en l'espace de trois mois.

APS

PUBLICITE**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUIRA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13/2015

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour le projet de : Grosses réparations des chemins de wilaya -Budget supplémentaire de wilaya 2015-

- LOT N°01:** - Parachèvement du CW 03 entre le PK 05+000 au PK 08+500 sur 3,5 Km.
- LOT N°02:** - Revêtement en BB du CW 19 entre le PK 03+700 et le PK 06+000 sur un linéaire de 2,3 Km.
- Réhabilitation de la route CW 05 du PK 10+100 au PK 10+800 sur un linéaire de 0,70 Km.
- LOT N°03:** - Réparation de la chaussée dégradée du CW 97 sur 3,2 Km entre PK 11+400 et PK 14+600.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bouira, dès parution du présent avis contre paiement de deux mille dinars (2.000,00 DA).

Les Entreprises doivent présenter une offre technique et une offre financière sous plis distincts dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe.

1)-Offre Technique :

- Certificat de qualification activité principale travaux publics (catégorie 05 ou plus).
- Registre de commerce.
- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôle, mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATP)
- Casier judiciaire.
- Références professionnelles.
- Liste des moyens humains et matériels (avec justifications)

- Cahier des charges (offre technique) paraphé.

- Déclaration à souscrire

- Délais et Planning de réalisation des Travaux.

2)-Offre Financière :

- Soumission
- Bordereau des Prix unitaires.
- Devis quantitatif et estimatif

Les offres doivent parvenir à la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bouira - Rue ABERKANE HAMOUCHE - Bouira, sous double enveloppe portant la mention : « Soumission à ne pas ouvrir : Grosses réparations des chemins de wilaya -Budget supplémentaire de wilaya 2015-Lot N°01 , Lot N°02 et Lot N°03»

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis.

L'ouverture des plis des offres techniques s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 Jours à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

AVIS N° 22/2015

PORTANT INFRACTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 09/2015

Conformément du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le président de la commune de Birtouta informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°09/2015 relatif au :

Acquisition d'un Rétro chargeur

Paru dans les quotidiens **التحرير** en date du 14/03/2015 et DK NEWS en date du 14/03/2015 l'infraction de la soumission pour les motifs suivants :

Le non qualification des soumissionnaire techniquement.

Et qu'une nouvelle procédure conformément au décret cité plus haut sera relancée.

DK NEWS

Anep : 336 664 du 21/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
NIF : 0991 2601 9 0002 38

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint relatif à la réalisation des travaux de signalisation verticale du dédoublement de la RN01 entre Berrouaghia et Seghouane, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, Le marché est attribué provisoirement à la soumissionnaires suivant:

intitulé du projet	soumissionnaire attributaire	Note technique	MONTANT (DA)	DELAI	NIF	Observation
Réalisation des travaux de signalisation verticale du dédoublement de la RN01 entre Berrouaghia et Seghouane	EPM-ENPS-SPA / CHERAGA	81.50 pts	13 574 340.00	30 JOURS	000016001059179	Offre moins disante

Conformément aux dispositions des articles 125 et 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 /10/2010, portant réglementation des marchés publics, Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 336 733 du 21/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TAMANGHASSET
CITE MATENALAT B.P N°45 TAMANGHASSET
NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'INFRACTUOSITE

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offre restreint N°09/DTP/WT/2015 paru le 15/04/2015 au journal « EL Moharir » et « DK NEWS» correspondant :

Réalisation de la piste Tinzaouatine – In Guezzam Sur 365 km

Lot N°02 : Réalisation de la piste Tinzaouatine – In Guezzam du pk 120+000 au pk 240+000 Sur 120 km

est déclarés infructueux pour le motif suivant :

Montant d'offre dépasse l'estimation administrative.

DK NEWS

Anep : 336 708 du 21/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
NIF : 0991 2601 9 0002 38

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°07/2015, paru dans les quotidiens (EL HAYAT , ARABIA , EDAR , DK NEWS et le REPORTERS en date du 25/05/2015, relatif au projet s: Réhabilitation du CW 91 sur 33 kms, y compris optimisation de l'étude.

Lot n° 09 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 0+000 et pk 11+000

Lot n° 10 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 11+000 et pk 22+000

Lot n° 11 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 11+000 et PK 22+000

Lot n° 12 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 22+000 et pk 33+000

Lot n° 13 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 22+000 et PK 33+000

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les conventions sont attribuées provisoirement aux soumissionnaires suivant:

intitulé du projet	soumissionnaire attributaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant (DA)	Délai	Observation
Lot n° 09 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 0+000 et pk 11+000	ETTR BELARNI RACHID	198628340002828	42	1 989 000,00	01 Mois	Offre la moins disante
Lot n° 10 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 11+000 et pk 22+000	ETB TOUMI MOHAMED AMINE	185264701130103	51	3 919 500,00	25 jours	Offre la moins disante
Déclaré infructueux						
Lot n° 12 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 22+000 et pk 33+000	SARL CONSTRUCTION L'ARTISTE	000326034263209	50,33	2 691 000,00	03 Mois	Offre acceptable
Lot n° 13 : F/P de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 22+000 et PK 33+000						Déclaré infructueux

Conformément aux dispositions de l'article 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première partition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la partition du présent avis.

DK NEWS

Anep : 336 731 du 21/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre été
13:40 : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Autre : Météo
13:52 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Camping Paradis
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 : Camping Paradis
22:45 Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:55 Série TV : New York Unité Spéciale
23:40 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Autre : Météo des plages
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:40 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:47 Culture Infos : Expression directe
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
14:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:30 : Tour de France à la voile
15:55 Sport : Retour sur le Tour
16:10 : VTT
16:55 : Hinault
17:45 : Le grand chancelier
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:20 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Culture Infos : Image du Tour
20:51 Autre : Météo 2
20:54 Autre : Météo des plages
20:55 : Qui sera le prochain grand pâtissier ?
23:30 Cinéma : De bon matin

3

06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:48 : Popeye
06:54 : Popeye
07:00 Série TV : Georges le petit singe
07:22 Série TV : Georges le petit singe
07:49 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:15 Série TV : Ninjago
08:40 Culture Infos : Ludo vacances
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:02 : Les lapins crétins : invasion
09:09 : Les lapins crétins : invasion
09:15 : Les lapins crétins : invasion
09:26 : Scooby-Doo, Mystères Associés

09:47 : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:13 Série TV : Zip Zip
10:24 Série TV : Zip Zip
10:39 : Les lapins crétins : invasion
10:46 : Les lapins crétins : invasion
10:52 : Les lapins crétins : invasion
10:59 : Les Dalton
11:06 : Les Dalton
11:14 : Les Dalton
11:25 : Les Dalton
11:33 : Les Dalton
11:41 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:50 Autre : Météo
12:55 Culture Infos : Village départ
14:00 Culture Infos : Au tour de l'emploi
14:05 Série TV : Un cas pour deux
15:05 Série TV : Un cas pour deux
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:50 : Le Tour de France à la voile
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Culture Infos : Beau travail
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Série TV : Brokenwood
22:20 Autre : Météo
22:25 Autre : Soir 3
22:50 : Pétanque

CANAL+

06:20 Culture Infos : L'effet papillon
06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:03 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:31 : Plateau cinéma indépendant
08:33 Cinéma : Le procès de Viviane Amsalem
10:25 Culture Infos : Album de la semaine +
10:55 : Daft Punk Unchained
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:44 Autre : Météo des plages
12:45 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:10 Série TV : Scandal
14:55 Série TV : Scandal
15:35 Série TV : Scandal
16:20 Série TV : Lascars
16:35 Cinéma : Hippocrate
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:43 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Cinéma : Jersey Boys
23:08 : Plateau cinéma indépendant
23:10 Cinéma : Bird People

M

06:00 Autre : M6 Music
07:15 Autre : Météo
07:20 Série TV : Glee
08:10 Série TV : Glee
09:00 Autre : Météo
09:05 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Le spa de tous les dangers
15:40 : Romance millésimée
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Culture Infos : Zone interdite
22:40 Culture Infos : Zone interdite

TÉLÉ

La sélection

20h55

Camping Paradis

Résumé

Tom Delormes tente d'arrondir les angles entre un dompteur de fauves et sa fille, dont le rêve est de suivre les traces de son père.

**2**

20h45

Qui sera le prochain grand pâtissier ?

Résumé

Les jurés attendent des candidats qu'ils les surprennent, en montrant du tempérament tant dans l'élaboration de leurs recettes que dans la préparation de leurs desserts. Dans un univers qui évolue sans cesse, avec des ingrédients inattendus, des procédés nouveaux, les jeunes pâtissiers peuvent laisser leur créativité s'exprimer. La troisième édition de ce prestigieux concours, qui a l'ambition de révéler les prochains grands noms du métier, se déroule dans le cadre étonnant du Musée des arts forains. Au fil des épreuves, Pierre Marcolini, Christophe Adam, Philippe Urraca et Christophe Michalak affirment leurs exigences et encouragent les candidats à réaliser les meilleurs gâteaux.

**3**

19h30

Brokenwood

Résumé

Un homicide par empoisonnement : une nouvelle enquête pour Shepherd et Sims.

**CANAL+**

20h55

Jersey Boys

Résumé

Bien avant d'être aussi quatre garçons dans le vent, Frankie, Bob, Tommy et Nick, issus des familles modestes d'Italo-Américains du New Jersey, végétaient entre magouilles et concerts minables. Jusqu'au premier de leur nombreux tubes : Sherry, écrit selon la légende en 15 minutes...

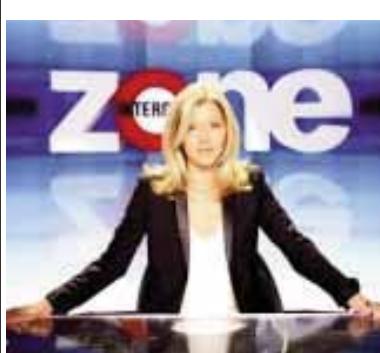
**M**

20h50

Zone interdite

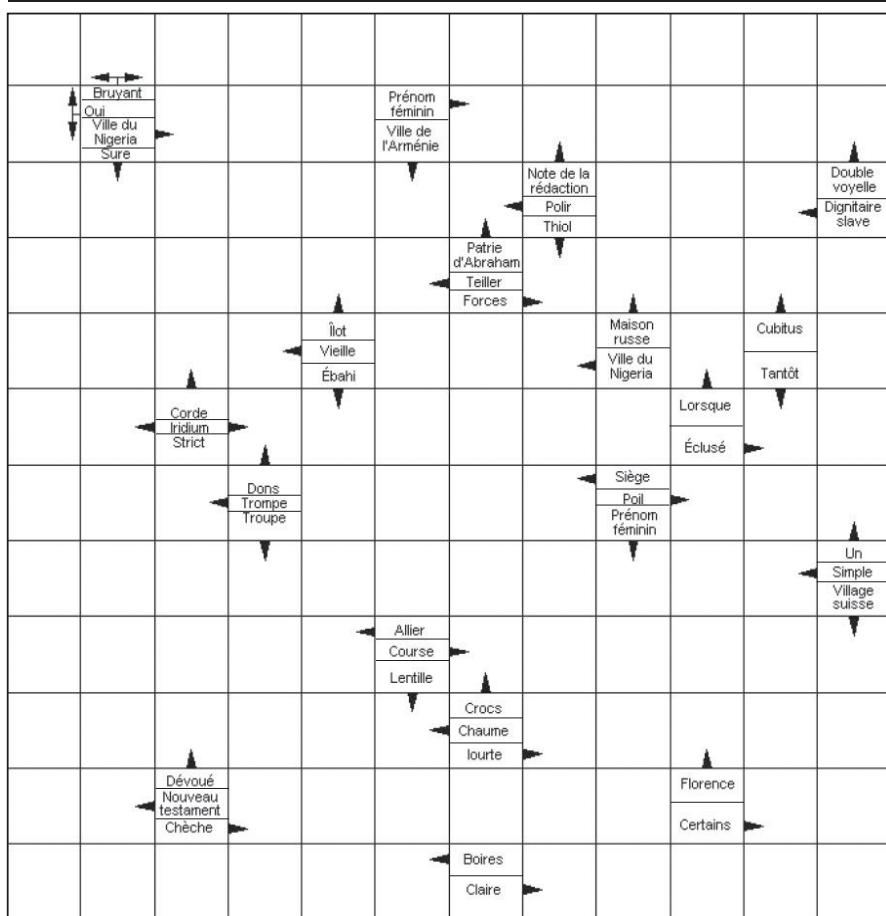
Résumé

L'an dernier, en seulement 6 mois, presque deux millions de visiteurs sont venus au Puy du Fou admirer des spectacles réunissant plus de 1400 figurants chaque week-end. Pourtant ici, pas de manèges à sensation, ni d'images en 3D, mais juste des comédiens en costume d'époque qui racontent l'histoire des Vendéens à travers celle de la France. Depuis les répétitions jusqu'au jour de l'ouverture du parc et de la première «cinésérie» de la saison, Zone Inter



dite a filmé ces saisonniers, professionnels ou bénévoles, pour montrer la passion unique qui les anime et partager avec eux les défis technologiques et humains qui ont fait la renommée du Puy du Fou.

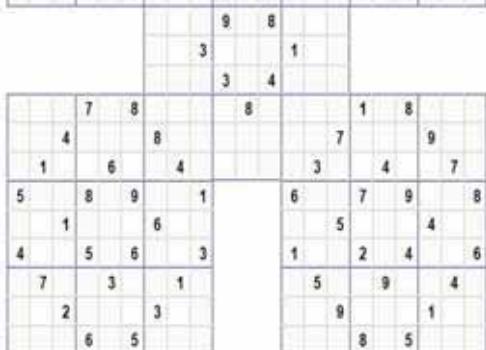
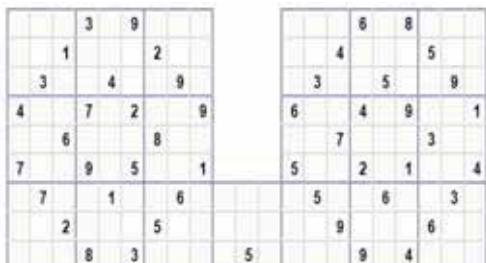
Mots fléchés n°1015



Samouraï-Sudoku n°1015

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



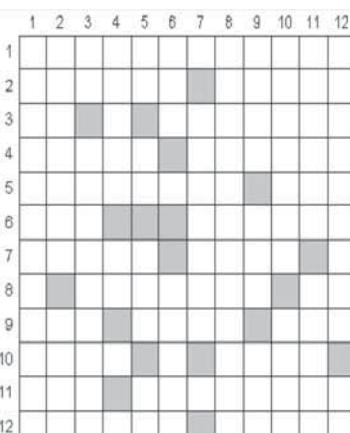
Mots croisés n°1015

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif



7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 21 juillet

1712 : bataille de Denain.

1774 : traité de paix de Kutchuk-Kaïnardji.

1798 : bataille des Pyramides (campagne d'Egypte).

1831 : prestation de serment de Léopold Ier de Belgique.

1861 : première bataille de Bull Run.

1906 : réintégration d'Alfred Dreyfus dans l'armée avec le grade de capitaine.

1921 : bataille d'Anoual.

1944 : bataille du fleuve Niémen à laquelle participe l'escadron Normandie.

1954 : Accords de Genève, fin de la guerre d'Indochine.

1972 : Bloody Friday.

2008 : arrestation de Radovan Karadžić.

Célébrations :

- Belgique : Fête nationale, commémorant la prestation de serment du premier roi des Belges, Léopold Ier en 1831.

JUDO

GRAND SLAM/TOURNOI TYUMEN 2015 (-100 KG)
Lyès Bouyacoub à la 5^e place



Le judoka algérien Lyès Bouyacoub a pris dimanche la 5^e place de la catégorie des -100 kg au Tournoi Tyumen-2015 en Russie, comptant pour le Grand Slam de la Fédération internationale de judo (IJF). Bouyacoub avait d'abord remporté la poule D grâce à ses victoires par Ippon face à l'Estonien Gogori Minaskin, puis devant le Japonais Kaihan Takagi, champion d'Asie. En demi-finale l'athlète algérien a été dominé par Jevgenijs Borodavko (Lettonie). Qualifié pour le repêchage, il a perdu son combat pour le bronze devant le Belge Tom Nikiforov. Cette 5^e place permet à Bouyacoub d'empocher 100 points dans le classement mondial. A une année des JO-2016 de Rio, et avant le tournoi de Tyumen, Bouyacoub était le judoka algérien le mieux classé dans le Ranking mondial, pointant à la 15^e position avec 1101 points.

Les autres Algériens engagés dans ce tournoi ont quitté la compétition dès le premier tour. Mohamed Rebab (−60 kg), Houd Zourdani (−66 kg) et Abderahmane Banamadi (−90 kg) ont été éliminés respectivement par Siccar Yann (Monaco), Yessimbetov Gabit (Kazakhstan) et Zack Piontek (Afrique du Sud). Chez les dames, Sonia Asselah (+78kg), seule Algérienne engagée dans ce tournoi, après le forfait d'Imene Agouar (−63 kg), a été battue en 8^e de finale par la Chinoise Yu Song. Au tournoi Tyumen, les judokas gagnent beaucoup de points dans le classement mondial en prévision des Jeux olympiques 2016: 500 points pour le médaillé d'or, le finaliste récolte 300 alors que la 3^e place vaut 200 points. La 5^e position permet de gagner 100 points et 70 points pour la 7^e place. Plus de 300 athlètes dont 143 dames représentant 55 pays prennent part au Tournoi Tymen 2015. **APS**

TAEKWONDO**OPEN INTERNATIONAL DE JEONJU****4 médailles pour l'Algérie, dont une en or**

Quatre médailles (1 or et 3 bronze) ont été décrochées dimanche par la sélection algérienne de taekwondo (messieurs/dames) à l'Open International de Jeonju (Corée du Sud).

Le vermeil a été décroché par Samia Zeggane dans la catégorie des moins de 67 kg (Dames) au moment où son équipière Sarah Dad s'est contentée du bronze chez les moins de 62 kg, tout comme Youcef Kheffallah (−54 kg) et Sofiane Merzouk (−68 kg) chez les messieurs.

La sélection algérienne composée de huit athlètes (5 messieurs et 3 dames) se trouve en Corée du Sud depuis le 2 juillet, où elle a commencé par effectuer un stage de préparation à l'Université de Gyeonggi-do jusqu'au 15 du même mois. Outre sa participation à l'Open international de Jeonju, la sélection algérienne participera à plusieurs autres compétitions, de niveau mondial, dont le prestigieux «World Taekwondo Hammadang», du 30 juillet au 2 août. «Cette compétition met en jeu un grand nombre de points en vue des qualifications aux JO de 2016 à Rio (Brésil) et c'est ce qui fait



qu'elle drainera probablement certains parmi les actuels meilleurs athlètes au monde, notamment, de Corée du Sud et d'Iran» a affirmé le Directeur des équipes nationales (DEN) Samir Maiana.

«Le simple fait d'effectuer les formalités de pesée assurera aux athlètes de la sélection algérienne dix points chacun et c'est déjà pas mal» a-t-il déclaré à l'APS. Concernant les objectifs de la sélection algérienne,

Maiana a indiqué que ce sera «d'essayer de qualifier deux ou trois athlètes aux Jeux Olympiques» de 2016 à Rio. Revenant sur le parcours de l'Algérie à l'Open international de Jeonju, la même source a considéré que la moisson de quatre médailles, dont une en or, représente «un résultat satisfaisant» par rapport au nombre des athlètes engagés dans cette compétition. Outre les quatre lauréats sus-cités, la sélection algérienne de taekwondo compte parmi ses rangs Ilyès Bellili (−74 kg), Malek Bendâkhia (−80 kg) et Camélia Damou (−57 kg).

**CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2015 «JUNIORS» DU 25 AU 31 JUILLET
32 athlètes en stage à Suidania**

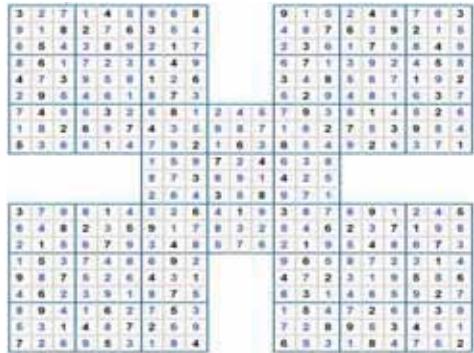
Trente-deux (32) athlètes de taekwondo, dont 14 filles, seront en stage bloqué du 25 au 31 juillet courant au Centre de préparation des équipes nationales de Suidania (Algér) en vue des championnats d'Afrique 2015 «juniors», a indiqué dimanche la Fédération algérienne de la discipline. «Les rangs de la sélection algérienne seront renforcés par trois athlètes issus de l'émigration, dont une fille résidant en France, a déclaré le Directeur des équipes nationales (DEN) Samir Maiana. «Chez les garçons, un des deux émigrés, Mohamed Ramz-Eddine

Fersi réside au Canada. Bien que relativement jeune, il dispose déjà d'une assez bonne expérience, notamment, à la faveur des nombreux titres qu'il a remportés jusqu'ici» a encore précisé la même source. Pendant la préparation, l'encadrement technique sera assuré par le sélectionneur national «juniors» Samir Kahia, le Directeur technique national (DTN) Hakim Kriene ainsi que le DEN Samir Maiana. Les Championnats d'Afrique 2015 «juniors» de taekwondo seront organisés au mois de novembre prochain par l'Algérie.

BASKET-BALL**AFROBASKET 2015 (TUNISIE)****FIBA-Africa confirme l'organisation à Rades seulement**

La branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA - Afrique) a confirmé l'organisation en Tunisie du championnat d'Afrique (Afrobasket 2015) du 19 au 30 août prochain, mais dans la seule salle de Radès, a annoncé à fédération tunisienne (FTBB). Cette confirmation intervient au terme d'une réunion de la Confédération africaine à Genève après une visite en Tunisie pour prendre la décision sur le maintien, le report ou l'annulation de la compétition à la suite de l'attentat de Sousse qui a fait une quarantaine de morts. «J'ai reçu une communication par téléphone du secrétaire général de la confédération africaine, Alphonse Biley, dans laquelle il confirme l'organisation de l'Afrobasket 2015 en Tunisie au terme de la réunion de la confédération à Genève et à la lumière d'un rapport sur les conditions d'organisation de la compétition après la visite de sa délégation dans notre pays», a déclaré le président de la fédération tunisienne, Ali Benzarti, à l'agence TAP. Ali Benzarti a indiqué que FIBA-Africa a toutefois décidé d'organiser la compétition dans la salle de Radès seulement pour plus de sécurité. Initialement la compétition devait se dérouler dans les salles de Nabeul et Radès. «Je tiens à remercier les autorités sécuritaires et les cadres du ministère de la jeunesse et des sports pour les assurances apportées quant à un

bon déroulement de la compétitions et la garantie pour la sécurité des joueurs, des quinze sélections engagées, des accompagnateurs et des spectateurs», a souligné le président de la FTBB. Il a précisé que les équipes effectueront leurs entraînements à Hammamet et Nabeul alors que les toutes les sélections seront hébergées dans un seul hôtel à Hammamet. De leur côté, les membres de la commission technique et les personnalités hôtes seront logés à Tunis. Le président de la FTBB s'est dit très confiant quant à la réussite de la prochaine édition, annonçant le lancement de la vente de billets vers la fin du mois de juillet et révélant qu'un nombre de 7 à 10 mille supporters algériens ont fait part de leur désir de suivre la compétition. Une délégation de la confédération africaine avait effectué récemment une visite en Tunisie pour prendre connaissance de l'avancement des travaux d'organisation et des mesures prises pour garantir la sécurité des participants, rappelle-t-on. L'Afrobasket 2015 réunit 16 sélections réparties en quatre groupes de quatre. Le vainqueur sera automatiquement qualifié pour les Jeux Olympiques 2016, alors que les équipes qui termineront deuxième et troisième auront le droit de disputer le Tournoi de Qualification Olympique de la FIBA qui regroupera 12 équipes.

S o l u t i o n**Sudoku N°1014****Mots Croisés N°1014**

SCRIPTURAIRE
 AIOLI■SAUNER
 LAPINE■IXODE
 INA■SOUL■CUI
 FORMOL■LATIN
 I■TENERE■ART
 COZES■PRIVEE
 AL■S■BRAVO■R
 TYR■MA■IE■M■
 IMAGERIE■VIN
 OPTERIONS■EU
 NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°1014

A■ORALISE■ELOGE
 GALIPETTES■EN■R
 UNES■TEE■NOS■ER
 ED■ERS■NEOPHYTE
 NOTRE■OS■ITALIE
 AUF■ANGUILLE■ARS
 YIN■TUILES■ANE■
 LLIVIA■ENKI■GRE
 ALLIENT■TYR■Y■U
 CE■FRAISE■Kilos
 STE■ECRU■POSAS■
 ATRE■OEIL■URNES
 IEPER■AVANTAGER
 N■E■INUIT■SE■SI

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (DERNIER TOUR QUALIFICATIF/ALLER)
ALGÉRIE-SIERRA LEONE (2-0)**

Option pour les Verts

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a pris une option pour la qualification au championnat d'Afrique de la catégorie, en battant la Sierra Leone (2-0, mi-temps 2-0) en match aller du dernier tour qualificatif, disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Devant des gradins vides, les joueurs du sélectionneur suisse Pierre-André Schurmann, ont laissé au début l'initiative du jeu aux visiteurs, qui ont réussi à procurer la première occasion du match par l'entremise de Christian Moses (3') qui rate lamentablement devant le portier Salhi. La réaction de l'équipe algérienne ne fut pas attendre puisque à la 7^e minute, Amokrane ouvre la marque en reprenant victorieusement de la tête un beau service de Zakaria Haddouche.

Cette réalisation a permis aux Algériens d'accélérer sur le champignon et sortir de leur périmètre pour aller inquiéter le gardien sierra léonais Unissa Conteoh.

Une domination algérienne qui a permis aux Verts de corser l'addition à la 20^e minute, toujours grâce à l'excellent Amokrane qui reprend un service de Hadouché, dans un duel offensif qui promet, en l'absence du buteur Oussama Darfalou, forfait à la dernière minute pour une blessure à la cheville.

Les visiteurs ont voulu réagir mais c'était sans compter sur la vigilance de l'excellent portier de l'ASO Chef (Ligue



2) Abdelkader Salhi, qui a bien veiller au grain.

À retour des vestiaires, les Sierra léonais ont beau essayer de revenir au score, mais leurs tentatives n'ont pas été fructueuses, devant une défense algérienne rassurante grâce notamment au renfort du défenseur central Ramy Bensebaini, fraîchement transféré à Montpellier (Ligue 1/France).

Les Algériens ont réussi l'essentiel de préserver leur avantage durant cette seconde période, même si cette mi-temps a été quelque peu laborieuse. Cette victoire rassurante donnera encore plus de confiance Algériens en vue de la seconde manche décisive qui se jouera également à Blida samedi prochain (20h45). La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus

Ebola qui frappe ce pays depuis une année.

Le match retour, quant à lui, sera arbitré par le Sénégalais Daouda Gueye, assisté de ses compatriotes Serigne Cheikh Toure, et El Hadji Abdalaziz Gueye. Le prochain

CAN 2015 se jouera au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain. Un rendez-vous qualificatif aux jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, une épreuve planétaire auquel l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.

Résultat des matchs du troisième tour (aller)

Samedi 18 juillet :

Gabon - Mali	0 - 1
Côte d'Ivoire - Zambie	0 - 0
Egypte - Ouganda	4 - 0

Dimanche 19 juillet :

Maroc - Tunisie	1 - 0
Zimbabwe - Afrique du Sud	1 - 1
Nigeria - Congo	2 - 1
Algérie - Sierra Leone	2 - 0

NB : les 7 sélections qualifiées rejoindront le Sénégal, sélection du pays hôte du championnat d'Afrique programmé pour décembre prochain et qui sera qualificatif pour les jeux olympiques de 2016 à Rio De Janeiro (Brésil).

DÉCLARATIONS

Pierre-André Schurmann (sélectionneur/Algérie)

«L'important était de gagner et en même temps ne pas encaisser de buts en vue de la seconde manche.

C'était un match avec une grosse intensité de la part des deux équipes. Les joueurs ont bien répondu notamment dans les deux. Nous aurions pu prétendre à une large victoire, mais nous avons manqué de lucidité durant la deuxième période en ratant trois occasions nettes. Rien n'est encore joué pour la qualification, nous devons aborder le match retour (ndlr, samedi 25 juillet à Blida) avec le même état d'esprit. Je prédis le même scénario samedi prochain».

John Keister (sélectionneur/Sierra Leone)

«Nous savions que notre mission allait être difficile face à l'Algérie qui jouait chez elle. C'est une défaite amère, mais nous gardons toutes nos chances. Je pense que l'occasion

ratée au début de la partie était un tournant pour nous et le scénario aurait été différent. Le fait de jouer les deux match ici en Algérie est désavantageux pour nous, mais lors du précédent tour au Cameroun, nous avons réussi à arracher la qualification sur l'ensemble des deux matchs disputés à Yaoundé».

Mohamed Benkablia (capitaine des Verts)

«C'était un match difficile pour nous face à une équipe du Sierra Leone très athlétique. Le plus important était de gagner, même si le score aurait pu être important. Il

nous reste une seconde manche qu'il faudra bien négocier dans l'optique de la qualification pour la phase finale».

Amokrane Abdelhakim (attaquant des Verts)

«Le plus important était de l'emporter avec un score rassurant ce qui est chose faite. Maintenant, nous devons garder les pieds sur terre et ne pas s'enflammer car la qualification n'est pas encore acquise. En ce qui concerne mon doublé, je suis bien évidemment content et heureux d'avoir pu offrir cette victoire».

Oussama Darfalou (attaquant des Verts)

«J'ai déclaré forfait à la dernière minute en raison d'une blessure à la cheville que j'ai contractée lors de la dernière séance d'entraînement tenue la veille du match.

J'ai passé une échographie qui n'a rien décelé de grave. J'espère me remettre sur pied pour la deuxième manche et pouvoir aider mes coéquipiers. Concernant ce match aller, je pense que nous avons réalisé une victoire importante qui nous permet d'aborder le match retour avec plus de confiance».

LIGUE 1/JS KABYLIE

Faouzi Rehal :
«C'est un rêve d'enfance que je réalise»



Mon rêve est de pouvoir revêtir un jour les couleurs d'un grand club comme la JSK. Ce rêve, l'ex-attaquant des Crâbes la confie depuis l'an dernier avant de renouveler pour le MOB. Et maintenant l'enfant prodige de Sidi Aïch est à la JSK pour deux saisons. Dans cet entretien l'ex-coqueluche de MOB fera tout pour donner un plus à la formation kabyle.

Vous venez de signer pour la formation de la JSK cette saison, quel est votre sentiment ?

Je suis vraiment très content surtout qu'il y a deux saisons, je voulais venir mais le destin a voulu autrement et maintenant je suis Kabyle 100% c'est donc un rêve d'enfance qui se réalise et je suis prêt pour tout incha Allah.

Comment se sont déroulées les négociations avec le président Hammachi ?

Avrai dire, j'étais en contact avec mon manager qui voulait me placer à la JSK. J'ai un peu hésité surtout que les Crâbes me veulent toujours dans leur équipe mais le destin a voulu que je signe à la JSK. C'est fait El Hamdoullah.

Quel est à présent votre objectif avec les Canaris ?

D'abord je vais travailler durablement pour arracher ma place en sein de cette équipe qui renferme des très bon joueurs tels que Yesli, Aïboud et autres. Maintenant on va reprendre le chemin des entraînements et d'être prêt pour le championnat afin de réaliser une excellente saison avec les Canaris.

Pensez-vous que vous allez vous imposer au sein de votre nouvelle équipe ?

Je sais que la tâche sera difficile pour moi mais la JSK renferme de très bon joueurs surtout au milieu de terrain. Moi je suis un joueur polyvalent là où l'entraîneur me juge utile je réponds présent. C'est un grand plaisir pour moi d'épauler ces joueurs. La JSK, cette année, va cracher le feu. Les équipes adverses sont averties et je travaillerais pour gagner la confiance de l'entraîneur et c'est à moi de le prouver sur le terrain.

Ne craignez-vous pas la concurrence ?

Pas du tout, comme je viens de vous le dire c'est un honneur pour moi de jouer pour la JSK maintenant je dois travailler pour gagner ma place, le reste c'est au staff technique de voir si je peux jouer ou pas, et j'attends la première occasion qui se présente pour prouver mon talent.

Votre équipe pourra-t-elle jouer les premiers rôles lors de la prochaine saison ?

Ala JSK c'est une culture ; chaque saison, elle joue pour une place qualificative. Je pense qu'on a tous les moyens nécessaires pour le faire, je crois aussi avec une bonne préparation on fera une bonne saison incha Allah.

Les fans de la JSK attendent beaucoup de vous cette saison...

Nos fans sont très connus pour l'amour qu'ils portent à leur équipe. C'est leur droit de réclamer les résultats. En ce qui nous concerne, on fera le maximum pour réaliser de très bons résultats et leur procurer ainsi de la joie en fin de saison incha Allah.

Entretien réalisé par : Ferrah Menad

UN DEAL EN VUE POUR ENRÔLER SAVIC

Dans son édition de lundi, le quotidien *As* explique que les Rojiblancos souhaiteraient débourser 12 millions d'euros et inclure Mario Suarez dans la transaction, ce dernier ne faisant pas partie des plans du champion d'Espagne 2014. Passé par Manchester City, l'international monténégrin de 24 ans a réalisé un exercice 2014-2015 abouti avec la Viola (41 rencontres toutes compétition confondues).



LLORENTE AU REAL MADRID ?

Poussé vers la sortie par la Juventus suite aux arrivées de Paulo Dybala et Mario Mandzukic, Fernando Llorente pourrait rejoindre le Real Madrid. Difficile de lire l'avenir de Fernando Llorente. Annoncé très proche de Tottenham il y a quelques semaines, l'avant-centre international espagnol de 30 ans ne rejoindra peut-être jamais les Spurs. La piste londonienne s'est refroidie et d'autres clubs ont accéléré sur ce dossier. Selon *Tuttosport*, la Juventus et le Real Madrid sont sur le point de tomber d'accord pour le transfert de l'ancien buteur de l'Athletic Bilbao. Le joueur intéressé beaucoup Rafael Benitez et le club turinois ne le retiendra pas. Au Real Madrid, Llorente viendrait concurrencer Benzema, Bale et Jesé, que l'entraîneur madrilène a l'intention d'utiliser dans un 4-4-2. Ce dernier estime que son équipe manque de profondeur de banc dans ce secteur. Reste à convaincre le joueur de rejoindre le Real Madrid. Une mission largement dans les cordes de la Casa Blanca.

DZEKO ARSENAL DANS LA DANSE

C'est au tour d'Arsenal de songer à attirer Edin Dzeko, assure le *Daily Star*. L'attaquant bosnien, barré par Sergio Aguero et maintenant Raheem Sterling à Manchester City, est également pisté par l'AS Roma, mais le joueur de 29 ans aimeraient rester en Premier League.

Thierry Henry, qui estime qu'Olivier Giroud doit être épaulé en attaque pour permettre à Arsenal de régner sur l'Angleterre, pourrait avoir gain de cause. Selon le *Daily Star*, Arsène Wenger convoiterait l'avant-centre bosnien, Edin Dzeko. La blessure trainée au genou par Danny Welbeck depuis avril, contrignant l'international anglais à faire l'impasse sur la tournée à Singapour, aurait raffermi l'envie du manager de se renforcer devant.

L'AS ROMA RECALÉE ?

De quoi emballer le joueur de 29 ans, arrivé à City en provenance de Wolfsburg en 2011. Titularisé à seulement 11 reprises la saison passée en Premier League, Dzeko, déjà barré par le meilleur buteur du championnat, Sergio Aguero, vient de voir débarquer Raheem Sterling. Acheté 70 millions d'euros, l'ancien joueur de Liverpool ne devrait pas énormément squatter le banc. L'hypothèse d'un départ n'avait d'ailleurs pas échappé à l'AS Roma, qui traque depuis plusieurs semaines le joueur sous contrat avec City jusqu'en 2018. Toutefois bonne nouvelle pour les Gunners, le Bosnien préférerait rester en Premier League.

NASRI : «JE N'AI JAMAIS EU PEUR DE PERSONNE»

Samir Nasri doit-il craindre pour sa place à Manchester City ? Alors que le vice-champion d'Angleterre en titre vient d'engager Raheem Sterling (Liverpool), Fabian Delph (Aston Villa) et autre Patrick Roberts (Fulham), la concurrence pourrait bien s'intensifier dans le Nord de la Perle Albion. Mais l'ex-Marseillais regarde ces arrivées avec bienveillance. «Si tu veux être compétitif, tu dois avoir de bons joueurs et un bon banc, a confié

le milieu offensif dans les colonnes du *Daily Mail*. Ils peuvent acheter ce qu'ils veulent. Je n'ai jamais eu peur de personne, et ce n'est pas aujourd'hui que ça va changer.»

Pour rappel, Samir Nasri avait été titularisé à 18 reprises (en 38 journées) la saison passée en championnat.



MOURINHO OUVRE LA PORTE À SALAH

Mohamed Salah ne devrait pas faire de vieux os à Chelsea. Annoncé à l'Inter Milan par certaines sources, à la Roma par d'autres, l'international égyptien dispose d'un bon de sortie, comme l'a confirmé José Mourinho sur les médias du club londonien. Reste à savoir si son départ se matérialisera sous la forme d'un prêt ou d'un transfert sec. Le coach portugais a laissé la porte ouverte aux deux options. Une chose est sûre : avec Eden Hazard, Willian, Bertrand Traore, Victor Moses et autre Juan Cuadrado, Chelsea est, selon Mourinho, largement assez équipé pour laisser filer Mohamed Salah, 23 ans, arrivé chez les Blues en janvier 2014 et prêté à la Fiorentina la saison dernière.

GUARDIOLA COMpte SUR GÖTZE

A l'occasion d'une conférence de presse, Josep Guardiola s'est exprimé sur l'avenir de Mario Götze, convoité par la Juventus Turin. Le technicien du Bayern Munich a fait savoir qu'il n'était pas question pour lui de se séparer du milieu de terrain allemand, lié jusqu'en juin 2017 avec le champion d'Allemagne. «C'est un joueur de haut niveau, l'un des joueurs de notre équipe. Il sera avec nous tout au long de cette saison.» De quoi refroidir les intentions de la Vieille Dame, qui envisageait en parallèle de céder Arturo Vidal à la formation bavaroise.



TOMBOLA DK NEWS
Ramadhan 2015

Condor
Machine à laver + Frigo + Smartphone + TV + Cuisinière

AIGLE AZUR
3 billets d'avion A/R

SOUMMAM
2 parures en or

Grand Hotel Arc en Ciel Skikda
Un séjour offert par Grand Hotel Arc en Ciel Skikda

LABORATOIRES venus
30 packs

HUAWEI
2 Smart phones

ALGERIE - FERRIES
1 billet vers l'Espagne ou Marseille

TOURING VOYAGES ALGERIE
2 billets OMRA

ALGERIE - FERRIES

Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algerie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

18-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

19-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

20-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

22-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

23-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

24-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

25-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

26-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

27-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

28-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

29-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

30-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

31-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

32-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

33-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

34-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

35-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

36-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

37-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

38-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

39-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

40-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

41-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

42-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

43-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

44-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

45-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

46-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

47-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

48-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

49-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

50-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

51-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

52-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

53-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

54-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

55-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

56-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

57-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

58-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

59-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

60-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

61-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

62-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

63-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

64-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

65-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

66-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

67-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

68-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

69-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

70-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

71-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

72-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

73-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

74-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

75-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

76-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

77-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

78-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

79-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

80-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

81-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

82-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

83-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

84-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

85-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

86-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

87-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

88-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

89-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

90-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

91-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

92-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

93-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

94-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

95-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

96-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

97-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

98-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

99-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

100-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

101-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

102-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

103-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

104-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

105-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

106-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

107-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

108-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

109-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

110-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

111-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

112-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

113-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

114-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

115-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

116-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

117-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

118-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

119-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

120-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

121-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

122-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

123-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

124-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

125-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

126-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

127-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

128-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

129-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

130-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

131-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

132-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

133-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

134-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

135-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

136-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

137-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

138-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

139-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

140-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

141-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

142-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

143-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

144-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

145-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

146-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

147-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

148-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

149-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

150-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

151-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

152-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

153-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

154-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

155-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

156-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

157-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

158-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

159-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

160-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

161-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

162-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

163-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

164-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

165-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

166-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

167-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

168-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

169-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

170-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

171-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

172-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

173-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

174-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

Madrid condamne l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP à Aïn Defla

L'Espagne a condamné lundi dans «les termes les plus vigoureux» l'attentat terroriste perpétré vendredi contre un convoi de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

«Le gouvernement espagnol adresse ses plus sincères condoléances aux familles et aux compagnons des victimes, à tout le peuple, à l'armée et aux autorités algériennes et souhaite aux blessés un prompt et complet rétablissement», indique un communiqué de presse reçu par l'APS.

Le gouvernement espagnol a réaffirmé son «plein appui» aux autorités algériennes dans la lutte contre le terrorisme, en espérant que «les auteurs des ces crimes odieux ne resteront pas impunis».

Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (9) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Aïn Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé «au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre», a indiqué la même source. (APS)

Paris condamne l'attentat terroriste contre des éléments de l'ANP à Ain Defla

La France a condamné lundi l'attentat terroriste perpétré vendredi contre un convoi de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla ayant fait neuf (09) morts et deux (02) blessés.

«Nous présentons toutes nos condoléances aux autorités algériennes et aux familles des victimes de cet attentat», a déclaré Romain Nadal, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), affirmant que «la France est solidaire de l'Algérie et continuera à coopérer avec tous ses partenaires dans la lutte contre le terrorisme.» Le ministère de la Défense nationale (MDN) avait annoncé dimanche que neuf (9) soldats avaient été tués et deux autres blessés vendredi soir par un groupe terroriste à Aïn Defla.

Les éléments de l'ANP ont aussitôt procédé «au bouclage de la zone et on déclenché une grande opération de ratissage pour débusquer ces criminels et les abattre», a indiqué la même source.

M. Ghaouti Benmoussat, nouvel ambassadeur d'Algérie en Equateur

Le gouvernement de l'Equateur a donné son agrément à la nomination de M. Ghaouti Benmoussat, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Equateur avec la résidence à Caracas, a précisé lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

Le Président Bouteflika félicite son homologue colombien à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue colombien, Juan Manuel Santos Calderon, à l'occasion de la célébration de la fête d'indépendance de son pays.



«La célébration par le peuple colombien de sa fête nationale d'indépendance m'offre l'agréable opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je sais que cette heureuse occasion pour vous assurer de ma volonté d'œuvrer, avec vous, au raffermissement des liens d'amitié et de

coopération qui unissent nos deux pays, et pour vous réitérer ma disponibilité à consentir davantage d'efforts dans l'objectif de leur donner un contenu plus affirmé à travers notamment l'approfondissement du dia-

logue politique, l'encouragement des échanges économiques et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun pour nos deux pays», a ajouté le président Bouteflika.

CONFÉRENCE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Lamamra a participé lundi à Paris à des consultations préparatoires

Le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a participé lundi à Paris à des consultations ministérielles informelles dans le cadre de la préparation de la Conférence sur les changements climatiques, prévue en décembre dans la capitale française, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. «Le processus d'importance

majeure regroupant les Etats parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, doit aboutir à un nouveau régime climatique en remplacement du Protocole de Kyoto», a précisé la même source. L'Algérie participe «activement» à ce processus en assumant la présidence du Groupe de travail ad hoc chargé de mener les consultations, conclut le communiqué.

ACCORD DE PAIX AU MALI : Le Conseil européen félicite l'Algérie et réaffirme son soutien au processus malien

Le Conseil européen a salué les efforts de l'Algérie ayant abouti à la signature de l'accord de paix au Mali et a réaffirmé son engagement à soutenir le processus dans ce pays du Sahel, selon un communiqué parvenu lundi à l'APS.

Le Conseil a appelé dans le communiqué au «respect absolu et durable» de l'accord afin d'améliorer les conditions de vie de la population, et la reconstruction de la confiance mutuelle qui fera la promotion de la réconciliation nationale.

Le Conseil a également insisté sur la nécessité de la «mise en œuvre rapide et complète» de l'accord et a souligné l'importance de la construction de la paix durable et inclusive au Mali, avec la pleine participation des femmes et des hommes».

Il a souligné que la signature de l'accord de paix le 15 mai et le 20 juin par toutes les parties à Bamako, est «une étape cruciale dans le rétablissement de la paix, de la stabilité et de la sécurité».

S'agissant de la ques-

tion sécuritaire dans la région, le Conseil européen a condamné toutes les attaques terroristes, soulignant que toutes les parties doivent veiller à la protection des civils, y compris le personnel des Nations unies et des travailleurs humanitaires.

Il a réitéré son plein soutien à la mission onusienne au Mali (MINUSMA) qui a un rôle de premier plan dans le cadre de son nouveau mandat pour soutenir et superviser la mise en œuvre de l'accord de paix.

Outre l'Algérie, chef de file, le Conseil de l'Europe a félicité les autres membres de l'équipe de médiation, l'Organisation des Nations unies, le gouvernement du Mali et les coalitions de groupes armés pour leurs efforts innassables en vue de conclure ces négociations avec succès.

M. Boudiaf s'entretient à Malabo avec son homologue de Guinée équatoriale

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, s'est entretenu, dimanche à Malabo, avec son homologue de Guinée équatoriale, Ndong Nguema.

L'entretien qui s'est déroulé en marge de la réunion des ministres de la Santé précédant la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement sur la lutte contre Ebola, a eu lieu en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Guinée équatoriale, a été consacré aux voies et moyens de développer la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Guinée équatoriale.

M. Boudiaf a été désigné, rappelle-t-on, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour participer à la session ministérielle consacrée au financement et au renforcement des systèmes de santé et à la session des chefs d'Etat et de gouvernement, prévues toutes les deux à Malabo.